

PME 2008

Rapport OSEO
sur l'évolution des PME



P REMIÈRE PARTIE

Les grandes évolutions

La démographie des PME

Le comportement économique
des PME

La situation financière des PME
de l'industrie manufacturière



LA DÉMOGRAPHIE DES PME

ÉVOLUTION 2007

Roselyne Kerjosse

Insee

2 900 000 entreprises au 1^{er} janvier 2007

Au 1^{er} janvier 2007, on dénombre 2 900 000 entreprises dans l'ensemble des activités marchandes non agricoles¹ (cf. tableau 1). 27 % des entreprises proposent des services aux particuliers (y compris l'éducation, la santé et l'action sociale), plus d'une entreprise sur cinq est un commerce et une sur six se consacre à des services pour les entreprises (informatique, conseil, publicité, architecture et ingénierie, contrôles techniques).

TABLEAU 1

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR NOMBRE DE SALARIÉS ET ACTIVITÉ AU 01/01/2007 (EN MILLIERS)

Secteur d'activité	0	1 à 9	10 à 49	50 à 99	100 à 249	250 et +	Total
IAA	20,18	36,53	6,16	0,66	0,48	0,32	64,34
Industrie (hors IAA)	83,66	64,18	26,85	3,92	2,71	1,68	182,98
Construction	182,37	169,03	26,71	1,48	0,68	0,30	380,57
Commerce	362,04	251,93	37,88	3,70	1,89	0,91	658,35
Transports	50,11	26,19	9,52	1,24	0,82	0,39	88,28
Activités financières	33,13	17,16	1,98	0,34	0,31	0,36	53,28
Activités immobilières	156,82	38,07	3,32	0,26	0,25	0,10	198,82
Services aux entreprises	337,47	147,23	26,65	2,69	1,57	1,08	463,38
Services aux particuliers	231,24	167,28	16,79	1,05	0,35	0,20	416,91
Éducation, santé, action sociale	288,73	66,39	7,59	1,45	0,55	0,19	364,91
Total	1 745,75	983,99	163,45	16,79	9,60	5,53	2 925,12

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (SIRENE).

1. Cette étude porte sur les entreprises de l'ensemble des activités marchandes non agricoles (ou champ de l'industrie, du commerce et de l'ensemble de services), nouveau champ de la démographie d'entreprises suivi par l'Insee. Ce champ inclut désormais les sociétés civiles et les activités financières, les activités de location de biens immobiliers et des catégories juridiques marginales dont certains établissements publics administratifs (par exemple : les établissements pour personnes âgées ou services d'aide à la personne qui dépendent de la commune).

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

Un rythme des créations d'entreprises très élevé en 2007

Avec 321 000 entreprises nouvelles, le nombre de créations d'entreprises en 2007 est en hausse de 13 % par rapport à 2006. Le dénombrement des créations d'entreprises s'appuie sur une nouvelle définition.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2007, la définition des créations d'entreprises qui sont dénombrées par l'Insee est modifiée. Elle s'appuie dorénavant, pour faciliter les comparaisons, sur les concepts harmonisés au niveau européen : une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Il n'y a création d'une entreprise que si elle s'accompagne de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. La nouvelle notion de création d'entreprises est plus large que

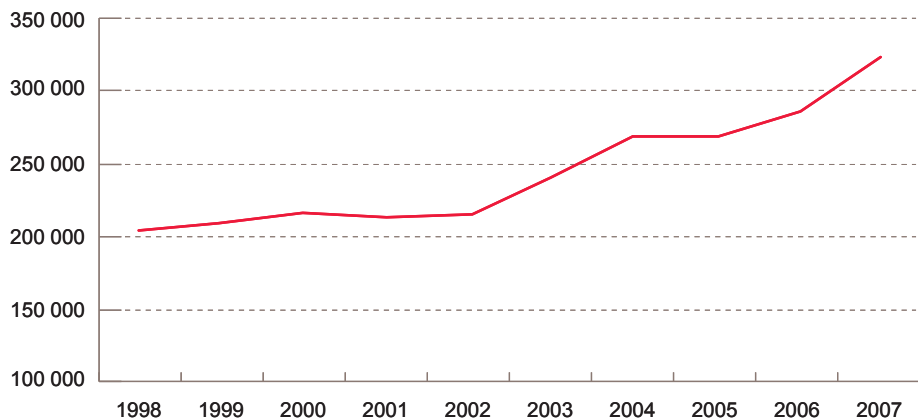
celle de création *ex nihilo* puisqu'elle inclut notamment les réactivations d'entreprises dont la dernière cessation remonte à plus d'un an et les reprises d'entreprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise. Cette continuité est évaluée à la lumière de la localisation de l'entreprise et de l'activité qui y est exercée.

Par ailleurs, le champ a été élargi à l'ensemble des activités marchandes hors agriculture (cf. note 1). La série des créations d'entreprises a été recalculée depuis 1993, selon cette nouvelle définition et ce nouveau champ.

Selon cette nouvelle approche, le nombre d'entreprises nouvelles, après deux années consécutives de légère hausse en 1999 et 2000, est resté stable en 2001 et 2002. En 2003 et 2004, le nombre de créations d'entreprises a très fortement augmenté. Après une année de stabilisation à ce haut niveau, le nombre de créations d'entreprises progresse de nouveau depuis 2006.

GRAPHIQUE 1

NOMBRE DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES PAR ANNÉE



Source : Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene). Insee

Divers changements ont pu susciter de nouvelles vocations d'entrepreneur, notamment parmi les chômeurs, et expliquer en partie la hausse du nombre des créations d'entreprises depuis 2003. La loi pour l'initiative économique d'août 2003 comprend ainsi des

mesures visant à simplifier la création d'entreprises, à faciliter le financement des entreprises nouvelles ou encore à favoriser la transition entre le statut de salarié et celui d'entrepreneur. Une autre raison peut être le durcissement



de l'indemnisation du chômage intervenu début 2004.

Par ailleurs, le nombre de créateurs aidés a fortement augmenté. Ainsi, les bénéficiaires de l'aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises (ACCRE) sont près de quatre fois plus nombreux en 2007 qu'en 2002 (112 400 en 2007 contre 32 500 en 2002). Depuis le 1^{er} janvier 2007, les contraintes pour accéder à l'ACCRE se sont allégées avec la suppression du dossier économique lors de la demande, ce qui explique au moins en partie la forte hausse entre 2006 et 2007 (+ 38 %).

Les transports en plein essor

Les créations d'entreprises sont en hausse dans tous les secteurs d'activité. Toutefois, c'est dans les transports (+ 23 %), l'agroalimentaire (+ 19 %), l'industrie hors agroalimentaire (+ 18 %), l'éducation-santé-action sociale (+ 15 %), les services aux particuliers (+ 15 %) et le commerce (+ 15 %) que les progressions sont les plus fortes (cf. graphique 2).

L'augmentation dans les transports est particulièrement forte pour les entreprises spécialisées dans les transports routiers (+ 42 %) et pour les taxis (+ 27 %). Dans le commerce, secteur qui contribue le plus à la hausse des créations, les créations ont lieu principalement dans le commerce de gros (+ 21 %). Dans le commerce de détail, le nombre de créations d'entreprises de ventes à distance (sur catalogues, par internet...) progresse très fortement (+ 58 %). Dans l'agroalimentaire, la hausse est due pour les trois quarts à la création de boulangeries et, principalement, de boulangeries artisanales. Dans l'industrie hors agroalimentaire, les créations d'entreprises sont particulièrement nombreuses dans le secteur spécialisé dans la récupération des matières recyclables et, dans une moindre mesure, de celui produisant de l'électricité par éolienne. Les activités paramédicales sont en forte expansion (+ 19 %). Parmi les activités de services aux particuliers, ce sont celles liées aux soins corporels ou au bien-être (instituts de massages, relaxation, sauna...) qui ont la plus nette augmentation de leur nombre de créations (+ 36 %).

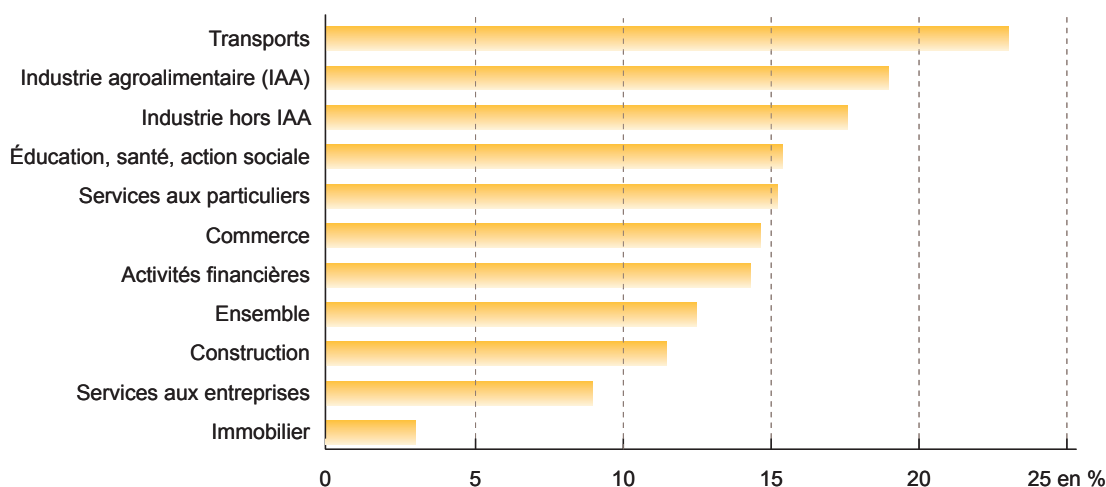
PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

GRAPHIQUE 2

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 2006 ET 2007



Source : Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene). Insee.

L'immobilier en perte de vitesse

Alors que l'immobilier était le secteur le plus dynamique en termes de créations d'entreprises depuis 2002, c'est le secteur pour lequel la hausse est la plus faible en 2007 (+ 3 %).

Les premiers signes de ralentissement se font sentir en mai 2007, puis plus nettement en juillet et les mois suivants. Pour les agences immobilières, qui représentent un tiers des créations du secteur immobilier, les créations sont en baisse de 6 % en 2007. Le nombre important d'agences créées ces dernières années a renforcé la concurrence au sein de la profession. De plus, les pouvoirs publics ont mené, fin 2006-début 2007, des actions de contrôles pour le respect des règles de la concurrence et la répression des fraudes dans ce secteur. Par ailleurs, l'activité des marchés immobiliers a pu être affectée de deux façons : d'une manière structurelle, après l'envolée de ces dernières années et d'une manière conjoncturelle, par l'attente de la mise en œuvre des mesures de déductions fiscales annoncées au cours de l'année.

Les secteurs de l'innovation technologique

Le nombre de créations d'entreprises dans les secteurs dits « innovants » (cf. *définitions p. 23*) croît de 9 % en 2007, soit quatre points de moins que l'ensemble des créations. Mais la part de ces créations d'entreprises « innovantes » (4,2 %) reste stable depuis 2004.

Les trois quarts des créations d'entreprises « innovantes » relèvent d'activités informatiques : dans ce secteur, les créations d'entreprises évoluent sur un rythme proche de la moyenne (+ 12 %). Néanmoins, certains secteurs dits « innovants » sont très dynamiques en matière de créations d'entreprises. Il en est ainsi de la réalisation de logiciels, la création et le développement de sites

internet (+ 22 %). Par ailleurs, le nombre d'entreprises nouvelles spécialisées dans les activités cinématographiques et vidéo (11 % des entreprises « innovantes ») est en hausse de 17 %.

Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi

Les nouveaux entrepreneurs de 2006 sont plus nombreux qu'en 2002² à créer leur entreprise pour assurer leur propre emploi. 40 % des créateurs de 2006 étaient demandeurs d'emploi auparavant. Cette proportion s'est accrue de 6 points par rapport à 2002 (cf. tableau 2), pendant que, sur la même période, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail augmentait d'environ un point. L'accroissement de la part des chômeurs parmi les créateurs s'est fait au détriment de la part des créateurs sans activité avant cette création d'entreprise.

Parmi les chômeurs créateurs, 70 % ont bénéficié de l'ACCRE, qui les exonère de charges sociales pendant un an. Quatre ans plus tôt, cette proportion était de 51 %. En revanche, les chômeurs créateurs bénéficient moins souvent de l'encouragement au développement d'entreprises nouvelles (EDEN) : 6 % en 2006 contre 10 % en 2002 ; la transformation, en septembre 2004, de l'EDEN de prime en prêt sans

2. Les résultats de cette partie sont issus du dispositif SINE (Système d'information sur les nouvelles entreprises) de l'Insee. Ce système permanent s'intéresse à une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Il suit ensuite pendant cinq ans les entreprises nées au cours du 1^{er} semestre d'une année par le biais de trois interrogations. La première a lieu dans les premiers mois suivant la création, la deuxième après trois ans d'activité et la troisième après cinq ans.

Les résultats présentés ici sont, principalement, ceux de la première interrogation de la génération des créateurs de 2006 et, dans une moindre mesure, des créateurs de 2002.



TABLEAU 2

SITUATION DU CRÉATEUR IMMÉDIATEMENT AVANT LA CRÉATION DE L'ENTREPRISE

	2002		2006	
	Effectif	%	Effectif	%
En activité (salarié, indépendant, chef d'entreprise...)	112 500	52	146 400	51
Au chômage :	73 000	34	113 300	40
– depuis moins d'un an	39 800	19	59 200	21
– depuis un an ou plus	33 200	15	54 100	19
Sans activité professionnelle (étudiant, personne au foyer, retraité...)	29 500	14	26 300	9
Total	215 000	100	286 000	100

Source : Insee, enquêtes SINE 2002 et 2006.

intérêt d'une durée maximale de 5 ans attribué après expertise du projet de création a sans doute intéressé moins de chômeurs créateurs. Par ailleurs, 9 % d'entre eux se sont vu accorder un prêt à la création d'entreprise (PCE) contre 4 % des autres créateurs ; en 2002, les proportions étaient respectivement de 10 % et 4 %. Au total, trois quarts des chômeurs créateurs indiquent avoir bénéficié d'une aide en 2006 contre un quart des autres créateurs. Ces aides concernent 45 % de l'ensemble des créateurs de 2006 contre 28 % en 2002.

Quatre entreprises sur cinq se créent sans salarié

Plus de quatre nouvelles entreprises sur cinq ne génèrent qu'un seul emploi, celui de l'entrepreneur. Cette proportion a augmenté au cours des quatre dernières années. De plus, le nombre de créations d'entreprises ayant au moins un salarié est stable depuis 2002, alors que celui des créations sans salarié a crû de 33 %.

Les trois quarts des nouveaux entrepreneurs dirigent seuls leur affaire et un quart avec leur conjoint, un autre membre de leur famille ou un ou plusieurs autres associés. Ces proportions sont identiques en 2002 et en 2006, que le créateur soit un homme ou une femme ou encore quel que soit son âge. Les

écarts sont liés au secteur d'activité de l'entreprise : 81 % des nouveaux entrepreneurs dirigent seuls dans les services aux entreprises mais 36 % dirigent en collaboration dans les activités agroalimentaires ; dans ce secteur, une grande partie des créations concernent des boulangers ou boulangers-pâtisseries qui sont des artisans travaillant très souvent en couple.

Près de 30 % des créateurs d'entreprises sont des femmes

Les femmes constituent 47 % de la population active mais seulement 29 % des créateurs d'entreprise de 2006. Toutefois, cette proportion augmente légèrement : en 2002, les femmes représentaient 27 % des créateurs. Les créatrices d'entreprises vivent un peu moins souvent en couple que les créateurs (68 % contre 74 %) et, pour les unes comme les autres, la proportion de nouveaux entrepreneurs vivant avec des enfants est de 56 %.

Les femmes entreprennent davantage dans les activités tertiaires que les hommes : commerces, services aux particuliers, domaines de l'éducation, de la santé ou de l'action sociale (cf. tableau 3). En revanche, elles créent, traditionnellement, très peu souvent dans le secteur de la construction.

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

TABLEAU 3

RÉPARTITION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	En %		
	Hommes	Femmes	Ensemble
IAA	1,1	1,2	1,2
Industrie (hors IAA)	5,2	4,3	4,9
Construction	30,5	4,7	23,1
Commerce	23,3	29,1	25,0
Transports	2,7	1,3	2,3
Activités immobilières	4,8	4,4	4,7
Services aux entreprises	20,6	21,3	20,8
Services aux particuliers	8,1	20,8	11,7
Éducation, santé, action sociale	3,7	12,9	6,3
Total	100,0	100,0	100,0

Lecture : 30,5 % des hommes ont créé leur entreprise dans le secteur de la construction en 2006.

Source : Insee, enquête SINE 2006.

L'âge moyen des créateurs d'entreprise est de 38 ans et demi. Il est quasiment le même pour les hommes que pour les femmes, pour les créateurs de 2002 ou ceux de 2006. 16 % des créateurs ont 50 ans ou plus contre 24 % de la population active ; 57 % ont moins de 40 ans contre 48 % des actifs. Les créateurs de moins de 30 ans choisissent globalement les mêmes secteurs d'activité que ceux âgés de 30 à 49 ans : 24 % exercent dans le commerce, 24 % dans la construction et 20 % dans les services aux entreprises. En revanche, les créateurs de 50 ans ou plus se spécialisent davantage dans le commerce (28 %) et dans les services aux entreprises (28 %), leur dispensant des conseils pour les affaires et la gestion.

Parmi les créateurs antérieurement salariés, 26 % étaient cadres, 31 % employés, 16 % ouvriers. Si la proportion d'employés en 2006 reste identique à celle de 2002, en revanche, les ouvriers sont moins représentés (- 4 points) tandis que les cadres sont nettement plus nombreux (+ 10 points) soit à être passés par une période de chômage, soit à abandonner leur employeur pour se lancer dans leur propre aventure.

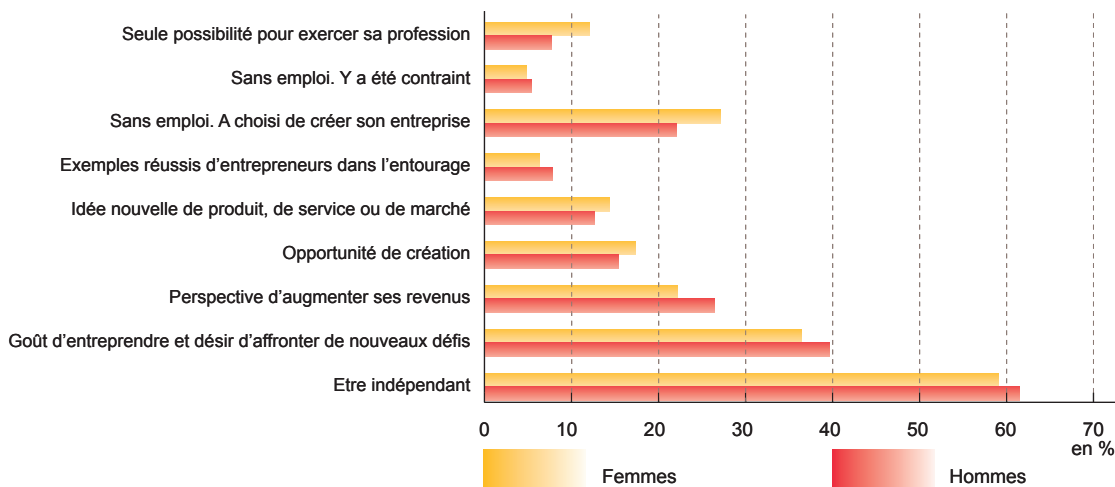
Être indépendant et créer son propre emploi

En 2006, 65 % des nouveaux entrepreneurs déclarent avoir créé leur affaire pour assurer leur propre emploi, soit 10 points de plus qu'en 2002. Cet objectif n'est pas propre aux chômeurs créateurs. En effet, si 70 % des chômeurs créateurs l'indiquent comme prioritaire, c'est le cas également de 61 % des autres créateurs. Les uns comme les autres motivent la création de leur entreprise d'abord largement par un souhait d'indépendance puis par le goût d'entreprendre. Ce n'est qu'à la troisième motivation mentionnée (le créateur pouvait indiquer jusqu'à trois raisons différentes) que les divergences apparaissent entre ces deux groupes de créateurs : les chômeurs créateurs indiquent que sans emploi, ils ont choisi de créer leur entreprise tandis que les autres créateurs espèrent, par cette création, une augmentation de leurs revenus. La recherche d'indépendance, le goût d'entreprendre ou le désir d'affronter de nouveaux défis s'avèrent aussi importants pour les femmes que pour les hommes (cf. graphique 3).



GRAPHIQUE 3

PRINCIPALES RAISONS AYANT POUSSÉ À CRÉER UNE ENTREPRISE (*)



Lecture : parmi les principales raisons ayant poussé les entrepreneurs à créer leur entreprise en 2006, "être indépendant" est la plus souvent mentionnée. Les créateurs d'entreprises pouvaient indiquer jusqu'à trois raisons différentes.

La somme des pourcentages, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, dépasse donc 100 %.

Source : Insee, enquête SINE 2006.

Pour de plus en plus d'entrepreneurs, la création observée dans l'enquête est leur première expérience de création d'entreprise : trois créateurs sur quatre en 2006, contre deux sur trois en 2002. En revanche, ils ont un peu plus souvent un chef d'entreprise ou une personne à son compte dans leur proche entourage. De plus, 47 % indiquent avoir monté leur projet avec l'aide d'une structure dédiée à la création d'entreprise ou avec un spécialiste (avocat, conseil juridique, fiscal, expert-comptable...), 24 % avec l'aide de leur entourage personnel ou professionnel et 29 % seuls. Un tiers ont suivi une formation particulière pour réaliser leur projet.

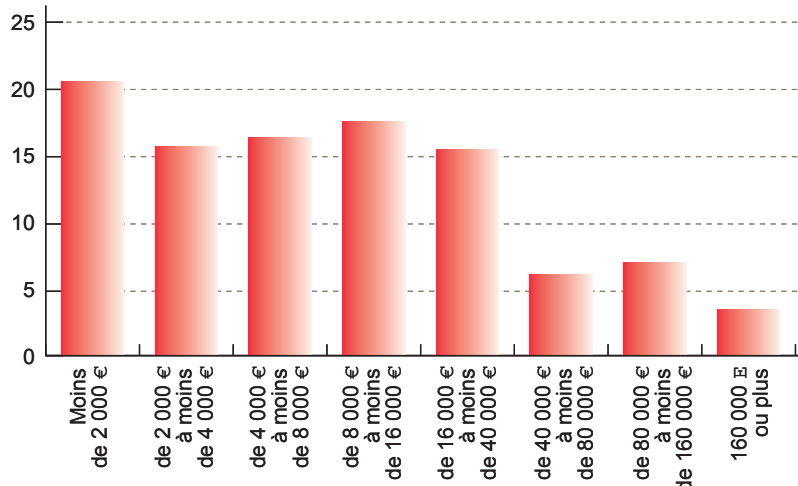
L'emprunt bancaire : près d'un quart du financement des nouvelles entreprises

Les moyens financiers investis pour démarrer l'entreprise sont souvent très faibles. 35 % des créateurs ont utilisé moins de 4 000 euros (cf. graphique 4) pour l'installation dans les locaux, l'achat de matériel, la constitution des stocks... Plus qu'une question d'âge ou de sexe, le montant investi dépend du

secteur d'activité. En effet, la proportion de créateurs ayant investi au démarrage moins de 4 000 euros est supérieure à une création sur deux dans les services aux entreprises et dans l'éducation-santé-action sociale. À l'inverse, 30 % des créateurs de l'industrie agroalimentaire ont investi au moins 80 000 euros au démarrage ; c'est le cas de 18 % des créateurs dans les transports, l'immobilier ou les services aux particuliers.

GRAPHIQUE 4

MONTANT DES MOYENS INVESTIS AU DÉMARRAGE DE L'ENTREPRISE en %



Source : Insee, Enquête SINE 2006.

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

Près d'un quart du financement des nouveaux projets repose sur des emprunts bancaires : cette moyenne est identique que le créateur soit un homme ou une femme ou, globalement, selon l'âge du créateur – la proportion est un peu plus faible toutefois si le nouvel entrepreneur a plus de 50 ans (16 %). Mais il est vrai que la moitié des entrepreneurs de 50 ans ou plus ont déjà créé au moins une entreprise auparavant : la vente de l'une a pu servir pour le financement de celle d'aujourd'hui. Le lien entre secteur d'activité et recours à l'emprunt est, en revanche, plus marqué : la part des emprunts bancaires est de 12 % pour les créations proposant des services aux entreprises mais atteint 42 % dans les activités agroalimentaires ; mais, comme on l'a vu, ce secteur nécessite, en général, des moyens financiers importants.

La forme juridique de société gagne du terrain

En 2002, 45 % des entrepreneurs choisissaient de créer une société et 55 % une entreprise individuelle ; en 2006, 48 % sont en société. Les récents dispositifs pour favoriser la création de sociétés ont sans doute contribué à cette évolution. En effet, le capital minimum de 7 500 euros n'est plus nécessaire depuis la loi pour l'initiative économique, ce qui a pu faciliter les créations de SARL même si ce capital était sans doute une garantie supplémentaire pour la pérennité de l'entreprise. La création de société sous forme de société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL) ou de SARL unipersonnelle (ou EURL – entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée), le pendant de la création d'entreprise individuelle, offre des avantages en termes de fiscalité et de protection du patrimoine de l'entrepreneur. Parmi les hommes, les créations de sociétés sont devenues majoritaires entre les deux années d'observation (48 % en 2002 contre 52 %

en 2006) ; parmi les femmes, 36 % des entreprises créées en 2002 étaient des sociétés contre 40 % en 2006.

Le nombre de défaillances d'entreprises en hausse

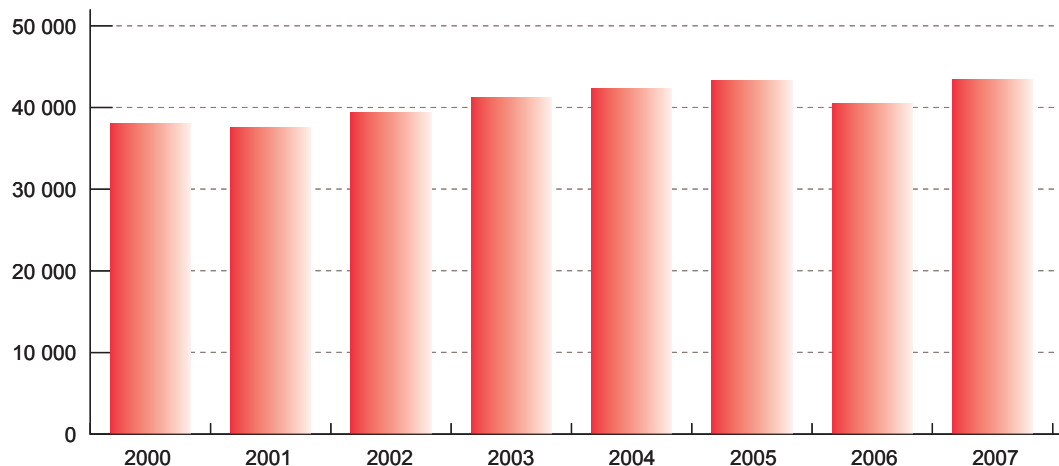
Le nombre de défaillances d'entreprises³ a nettement baissé entre 1993 (première année d'observation par l'Insee) et 2001. Entre 2002 et 2005, le nombre de défaillances d'entreprises a augmenté légèrement tous les ans (cf. graphique 5). Après une baisse de 8,3 % en 2006, on observe de nouveau une hausse en 2007. Ainsi, on dénombre 43 000 entreprises défaillantes en 2007, soit une hausse de 6,7 % par rapport à 2006. Si la baisse de 2006 peut être reliée non pas à l'utilisation de la procédure de sauvegarde proprement dite entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006⁴ mais aux nouvelles possibilités de conciliation offertes par cette loi, la hausse de 2007 semble indiquer le retour vers les procédures habituelles. Toutefois, le nombre actuel de défaillances annuelles demeure environ 25 % en deçà de celui enregistré en 1993.

3. La défaillance correspond à l'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire (sans redressement préalable) par un jugement du tribunal de commerce ou du tribunal de grande instance à l'encontre d'une entreprise suite à une cessation de paiements.

4. Au 10 août 2007, on dénombrait 782 sauvegardes jugées depuis le 1^{er} janvier 2006 (source : BODACC, traitement Euler Hermes SFAC).

GRAPHIQUE 5

NOMBRE DE DÉFAILLANCES PAR ANNÉE



Source : BODACC, traitement Insee.

Par ailleurs, le taux de défaillance d'entreprises jugées au cours de l'année 2007 s'élève à 1,5 %. C'est le taux de défaillance le plus faible depuis le début de son calcul (1993). Il est principalement élevé dans le secteur de la construction (+ 2,9 %).

Parmi les procédures de défaillances jugées en 2007, 64 % se concluent par une liquidation immédiate et 36 % par une mise en redressement. Cette répartition est très stable dans le temps (cf. tableau 4).

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

TABLEAU 4

 RÉPARTITION DU NOMBRE DE DÉFAILLANCES SELON LE DEVENIR DE L'ENTREPRISE ⁽¹⁾

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Ensemble des défaillances	38 127	37 665	39 176	40 911	42 034	43 229	40 341	43 048
Dont liquidations immédiates	24 193	24 020	25 041	26 170	26 871	27 878	25 761	27 729
%	63,5	63,8	63,9	64,0	63,9	64,5	63,9	64,4
Dont mises en redressement	13 934	13 645	14 135	14 741	15 163	15 351	14 580	15 319
%	36,5	36,2	36,1	36,0	36,1	35,5	36,1	35,6
Dont liquidations après redressement ⁽²⁾	11 366	11 005	11 061	11 303	11 234	11 026	8 411	6 442
%	29,8	29,2	28,2	27,6	26,7	25,5	20,8	15,0

⁽¹⁾ Répartition des défaillances selon l'année de jugement en tenant compte des publications jusqu'à mars 2008.

⁽²⁾ L'issue des autres mises en redressement est soit une continuation de l'activité de l'entreprise, soit une cession, soit non encore connue.

Source : BODACC, traitement Insee.

Les taux de créations d'entreprises en Europe

Dans le cadre d'une collecte de données basée sur des concepts harmonisés, Eurostat dispose depuis plusieurs années de données sur la démographie des entreprises pour un ensemble de pays volontaires (la collecte deviendra obligatoire en 2009 en application de l'annexe IX du règlement sur les statistiques structurelles d'entreprises). Ces données sont présentées sur son site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> et dans ses publications sous forme d'indicateurs.

Le tableau ci-dessous reprend le taux de créations d'entreprises de l'année 2005 (dernières données disponibles sur le site d'Eurostat) : nombre de créations d'entreprises pour l'année 2005 divisé par la population des entreprises actives au cours de l'année 2005.

	Taux de création en 2005 (*)	(*)
Belgique	7,0	en 2000
Bulgarie	11,9	
République tchèque	8,7	
Danemark	9,5	en 2003
Allemagne	:	
Estonie	11,0	
Grèce	:	
Espagne	10,4	
France	8,9	
Italie	7,8	
Irlande	:	
Chypre	7,1	
Lettonie	11,45	
Lituanie	9,2	en 2003
Luxembourg	11,12	
Hongrie	9,0	
Malte	:	
Pays-Bas	9,8	
Autriche	:	
Pologne	:	
Portugal	13,3	
Roumanie	18,3	
Slovénie	8,1	en 2004
Slovaquie	7,3	
Finlande	8,3	
Suède	7,0	
Royaume-Uni	13,7	

Source : Insee pour la France et Eurostat pour les autres pays membres.

En matière de démographie des entreprises, les autres indicateurs disponibles sur le site d'Eurostat sont le taux de cessation et le taux de survie. Pour mieux comprendre les résultats, leur qualité et leur comparabilité, il est recommandé de consulter les notes accompagnant les indicateurs et issues des rapports méthodologiques transmis par les pays membres à Eurostat avec leurs fichiers de données.



Définitions

Secteurs innovants : ces secteurs sont ceux des technologies de l'information et de la communication, des produits pharmaceutiques, de la biotechnologie et des nouveaux matériaux. Ils regroupent une proportion importante des entreprises qui produisent des innovations technologiques. Ils comprennent les codes NAF suivants :

- 241A, 241E, 241G, 241L, 244A, 244C : chimie, biotechnologie, produits pharmaceutiques ;
- 30, 313Z, 32, 332, 333 : fabrication de matériel de technologie de l'information ;
- 518G, 518H : commerce de gros de matériel de technologie de l'information ;
- 642, 713E, 72, 921, 922, 924, 925A : services de technologie de l'information.

Bibliographie

« Défaillances d'entreprises : jugements rendus en décembre 2007 et bilan de l'année 2007 », *Informations Rapides*, n° 175, 25 juin 2008.

« Un rythme des créations d'entreprises très élevé en 2007 », Sergine Tellier, *Insee Première*, n° 1172, janvier 2008.

« Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi », Roselyne Kerjosse, *Insee Première*, n° 1167, décembre 2007.

« Création d'entreprises et emploi : la dynamique sur trois ans », Virginie Fabre et Roselyne Kerjosse, *Insee Première*, n° 1148, juillet 2007.

« Nouvelles entreprises, cinq ans après : l'expérience du créateur prime sur le diplôme », Virginie Fabre et Roselyne Kerjosse, *Insee Première*, n° 1064, janvier 2006.

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE



LA DÉMOGRAPHIE DES PME

JEUNES CRÉATEURS, CRÉATEURS ÉTUDIANTS : L'INNOVATION DANS L'ACTE D'ENTREPRENDRE

André Letowski

Agence pour la création d'entreprises

En introduction à ce papier, quelques données pour situer les deux axes de réflexion que nous allons développer.

12 % des créateurs déclarent que la technologie est le support essentiel de leur activité et ce quel que soit l'âge du créateur (tout niveau de diplôme confondu), alors que 4,8 % appartiennent au champ des entreprises innovantes (du moins au sens du tableau de bord de l'innovation mis en œuvre par le ministère de l'Économie et des Finances) ; 30 % déclarent

par ailleurs avoir introduit des produits et des services nouveaux sur le marché.

Ces quelques chiffres montrent la difficulté d'approcher une définition cadrée de l'innovation. Ce sont, à notre connaissance, les seuls permettant d'approcher l'ensemble des créateurs sous l'angle de l'innovation.

Si l'effet âge n'est pas essentiel, du moins dans les données ci-dessus, l'effet niveau de formation croisé avec l'âge est plus marquant, notamment quand la technologie est le support essentiel de l'activité.

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

Créateurs s'appuyant essentiellement sur la technologie	Enseignement secondaire			Enseignement supérieur			
	Général	Technique	Sous-total	Bac + 2	Bac + 3 et 4	Au-delà	Sous-total
Moins de 25 ans	18	38	56	16,5	10	13	44
De 25 à 34 ans	15	18	33	25	17	25	67
35 ans et plus	20	23	43	20	15	22	57

Les deux tiers des 25-34 ans sont issus de l'enseignement supérieur contre 44 et 57 % pour les autres âges. Les moins de 25 ans viennent par contre nettement plus d'une formation technique de l'enseignement secondaire.

Ces observations conduisent à s'intéresser de façon plus ciblée aux 25-34 ans, notamment aux jeunes créateurs d'entreprise issus de l'enseignement supérieur, mais aussi plus largement à l'intérêt que les jeunes portent à créer des entreprises voire à s'inscrire dans un comportement entrepreneurial qu'ils déclineront dans des entreprises dont ils seront salariés ; c'est pourquoi nous prendrons en compte les actions de

sensibilisation/formation/accompagnement à l'acte d'entreprendre dans les établissements de formation.

Pourquoi s'intéresser à l'enseignement de l'entrepreneuriat ?

Hors le fait que la création et la direction d'entreprise sont une modalité d'insertion dans la vie active (15 % des actifs du secteur privé sont chefs d'entreprise), c'est bien plus encore une contribution au développement économique de notre pays. Or force est de constater, même s'il y a une forte hausse du nombre de créateur, que la création d'entreprise innovante est rare ; on assiste à une baisse de l'importance des

créateurs employeurs (en 2005, 31 % des créations pérennes à trois ans sont employeurs, elles étaient 43 % en 2002). Force est aussi de constater le peu de créations qui se font en équipe (en 2006, 12 % seulement des créateurs partagent la direction avec un ou des associés).

Or la création d'entreprise, pour prendre toute sa place dans le renouvellement du tissu économique, nécessite des projets plus entrepreneuriaux. Ces projets s'appuient d'abord, au-delà du caractère innovant de l'activité, sur le comportement innovant de jeunes créateurs, disposant de par leur formation d'une bonne compréhension de notre monde économique, et en mesure de stimuler le développement d'entreprises nouvelles, inscrites dans la concurrence par la créativité qu'ils déploient. Il serait suicidaire et inopérant de se limiter à la réalisation du rêve quelque peu mythique d'un « google à la française ». Ce type d'innovation pointue, appelée à provoquer de forts développements, demeure cependant très insuffisant pour générer une dynamique entrepreneuriale.

Partant de ces constats, nous proposons au lecteur une brève analyse du profil des créations et des créateurs « innovants », après avoir fait le choix du champ d'investigation (quelle définition retenir pour qualifier l'innovation?), puis nous porterons un regard sur la préparation des étudiants, à l'acte d'entreprendre et à la place qui est faite à l'innovation dans « l'enseignement de l'entrepreneuriat ».

Quelle définition de l'innovation retenir pour traiter de l'innovation « entrepreneuriale » ?

Notre préoccupation est d'aller au-delà de la seule innovation en termes de technologies de pointe.

La difficulté pour accéder à cette approche plus large est celle de données pertinentes. Plusieurs angles d'approche, notamment à partir des enquêtes SINE de l'Insee (plus particulièrement l'enquête 2006, interrogeant 55 000 créateurs et repreneurs), vont être observés pour n'en retenir que deux, demeurant toutefois insuffisants pour une approche qui permette de bien appréhender cette problématique.

Mais au préalable, éliminons trois approches :

- celle construite dans l'enquête SINE 1998 sur l'opposition innovant/nouveau procédé de fabrication, nouveau produit (3,6 % des créateurs), innovation services (11 %), innovation commerciale (5,7 %) et ceux estimant avoir des concurrents très nombreux (82 %). Ces données datent et sont moins significatives que celles obtenues en 2006 ;
- celle fondée sur la définition utilisée dans le cadre du tableau de bord de l'innovation. Il s'agit d'un regroupement des activités posées *a priori* comme innovantes (5 % des créations 2006). On y trouvera par exemple la totalité des activités informatiques ;
- celle de nouveau concept de vente, et méthodes et procédés nouveaux de fabrication (questionnaire SINE 2006). L'analyse de ces créations ne nous a pas paru assez explicite pour en rendre compte ici.

En définitive, nous avons retenu deux autres angles : celui de produit ou service nouveaux sur le marché et celui d'une création essentiellement fondée sur la technologie.

L'innovation au sens produit nouveau/ prestation nouvelle pour le marché

Deux questions étaient posées dans l'enquête SINE 2006 en ce qui concerne l'idée nouvelle de produit ou de marché



nouveau : l'une l'était dans le cadre des motivations à la création (13 % répondaient avoir créé du fait d'une idée nouvelle de produit ou de service sur le marché), l'autre question était « Pensez-vous, sur votre marché, avoir introduit des produits ou des services nouveaux ? » (14 % ont répondu favorablement). Le nombre de répondants pour l'une et l'autre question est très proche ; l'APCE les estime à 45 000 créateurs en 2007.

Quel profil en quelques lignes ?

44 % des créateurs déclarant proposer sur le marché un produit ou un service nouveau disent utiliser la technologie soit comme support essentiel (19 %) ou comme support important (25 %), deux fois plus que pour les autres créateurs. Ils disent aussi simultanément avoir innové dans la façon de commercialiser (34 % contre 12 % pour les autres créateurs) ou encore avoir innové dans la méthode ou le procédé de fabrication (19 % contre 8 %). Ils se différencient des autres créateurs en faisant autrement. Ceci étant on aurait pu s'attendre à un résultat plus discriminant, montrant ainsi la difficulté d'aborder cette thématique avec un questionnement trop limité : une enquête spécifique manque cruellement.

La moitié des créateurs (innovation produit) affirment vouloir développer leur entreprise (un tiers pour les autres créateurs). Ils ont davantage l'intention d'embaucher, disposent de davantage de capitaux au démarrage (36 % plus de 16 000 € contre 28 % pour les autres créateurs), choisissent davantage la forme sociétale (59 % contre 47). Leur clientèle est plus habituellement de niveau national ou international (31 % contre 20). Proposer des produits/services nouveaux est donc en lien étroit avec le développement des nouvelles entreprises.

En termes d'activité, la fréquence des produits nouveaux est plus forte au sein de certaines activités industrielles (industrie

des composants électroniques, construction aéronautique et ferroviaire, industrie automobile, industrie des équipements électriques et électroniques, activités de recherche et développement) mais ces activités sont peu nombreuses au sein des créations nouvelles. Par contre, les créations les plus nombreuses proposant des produits ou services nouveaux se situent à la fois dans les services aux entreprises, dans le commerce (de gros ou de détail), mais aussi dans les activités récréatives, culturelles et sportives (place conséquente de l'audiovisuel et des activités artistiques).

Enfin, ces entreprises innovantes de par leurs produits sont dirigées par des créateurs davantage inscrits dans la culture entrepreneuriale (un tiers d'ex-chefs d'entreprise, 58 % d'ex-agents cadres ou de maîtrise). Les trois quarts sont issus d'un entourage entrepreneurial proche. Ils sont aussi pour moitié issus de l'enseignement supérieur (contre 35 % pour les autres créateurs).

À cela, il faut ajouter un recours plus marquant aux structures dédiées à la création d'entreprise (38 %) et aux professionnels marchands. Ils ont aussi eu plus souvent recours aux prêts bancaires à l'entreprise (30 %), à des prêts non bancaires (14 % du type prêts d'honneur) et à l'apport financier à leur capital social d'autres sociétés.

Le lien produit innovant, utilisation forte de la technologie, développement voulu par le créateur, culture entrepreneuriale du créateur, appuis conseils et financiers, est manifeste.

La technologie comme support essentiel de l'activité

L'enquête abordait pour la première fois en 2006 ce type de question, ce qui ne nous permet pas, en 2008, de disposer de données sur l'évolution dans le temps de ces créations.

L'utilisation de la technologie, comme support essentiel de l'activité, est largement le fait de créateurs issus de l'enseignement supérieur : 60 % contre 29 % pour ceux qui font peu ou pas appel à la technologie.

À noter toutefois que la micro-informatique et internet sont devenus des outils habituels pour tout type de créateurs : 72 % de ceux qui ne font pas ou peu appel à la technologie utilisent la micro-informatique et 66 % internet.

Créateurs issus de	L'enseignement secondaire			L'enseignement supérieur		
	Généraliste	Technique	Sous-total	Bac + 2	Au-delà	Sous-total
Créations fondées essentiellement sur la technologie	18	22,5	40,5	21,5	38	59,5
Créations n'utilisant pas ou peu la technologie	32	39	71	12	17	29

• Les créateurs pour lesquels la technologie est le support essentiel de l'activité sont deux fois plus présents dans les produits/services nouveaux,

les nouveaux modes de commercialisation et les nouveaux procédés de fabrication.

	Produits/ services nouveaux	Nouveau concept de commercialisation	Nouveau procédé de fabrication
Créations où la technologie est essentielle :			
– créateurs issus de l'enseignement supérieur (groupe 1)	44,5	21	14,5
– créateurs issus de l'enseignement secondaire (groupe 2)	45,5	25	17
Créateurs où la technologie n'est pas, ou peu, essentielle tout niveau de diplôme (groupe 3)	26,5	11,5	7

• 55 % des créateurs, utilisant la technologie comme support essentiel, ont créé dans les activités de services aux entreprises.

Mais ces activités sont les deux tiers des créations quand les créateurs sont issus de l'enseignement supérieur.

Il y a peu de décalage selon les tranches d'âge, notamment dans les activités de services aux entreprises.

	Services aux entreprises	Dont assistance, conseil	Commerce (hôtels, cafés, restaurants compris)	Dont commerce de gros, courtage	Dont commerce de détail
Créations où la technologie est essentielle :					
– créateurs issus de l'enseignement supérieur (groupe 1)	65	57	20	8	11
– créateurs issus de l'enseignement secondaire (groupe 2)	39,5	31	28	9	15
Créateurs où la technologie n'est pas, ou peu, essentielle tout niveau de diplôme (groupe 3)	12	8	32	6	17



	Services aux particuliers	Industrie	Construction
Créations où la technologie est essentielle :			
– créateurs issus de l'enseignement supérieur (groupe 1)	5	5	3
– créateurs issus de l'enseignement secondaire (groupe 2)	7	6,5	18
Créateurs où la technologie n'est pas, ou peu, essentielle tout niveau de diplôme (groupe 3)	14	4,5	27

- Un peu plus de la moitié créent en société

Les créateurs de groupe 1, comme les créateurs des plus de 35 ans (quel que soit le groupe dans cette tranche d'âge) sont ceux qui créent le plus en société : ce résultat est sans doute plus le fait de la culture des créateurs que l'exigence même de la situation (création avec associés, montants élevés de capitaux initiaux...).

De 4 à 8 % bénéficient de la participation financière d'une autre personne morale (participation minoritaire ou majoritaire) à leur capital social. Cette participation est plus fréquente pour les créateurs issus de l'enseignement supérieur et dont l'activité repose essentiellement sur la technologie. Elle est aussi plus largement le fait des créateurs de 35 ans et plus.

	Moins de 25 ans	De 25 à 34 ans	35 ans et plus	Tout âge
Groupe 1	(60)	54,5	67	62
Groupe 2	(39)	48	55	51,5
Groupe 3	37	43	48	46

Entre parenthèses : petit nombre de créateurs concernés.

- Selon le type de créateur, la nature de la clientèle varie grandement : pratiquement les trois quarts des créateurs issus du supérieur (groupe 1) ont une clientèle d'entreprises alors qu'ils

ne sont que 31 % dans les activités s'appuyant peu ou pas sur la technologie. L'âge n'a pas d'influence en ce domaine.

	% clientèle d'entreprises	% de clients à caractère national ou international	% de sous-traitance
Groupe 1	72	44	39
Groupe 2	51	29	38
Groupe 3	31	16	25

La clientèle est nettement plus souvent à caractère national ou international pour le groupe 1, peu pour le groupe 3.

Le recours à la sous-traitance pour les groupes 1 et 2 conforte l'importance de la clientèle d'entreprises.

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

• Au démarrage toutefois, peu emploient des salariés quel que soit le type de créateur.

Par contre, les 35 ans et plus sont un peu plus souvent employeurs. Cet indicateur doit être relativisé, dans la mesure où l'emploi salarié est amené à se développer au cours des premières années.

	Tout âge	Moins de 25 ans	De 25 à 34 ans	35 ans et plus
Groupe 1	10	7	7	12
Groupe 2	10	6,5	9,5	12
Groupe 3	15	12	14	15,5

• 12 % des créateurs du groupe 1 ont réuni au moins 40 000 € (prêts compris)

pour démarrer l'entreprise, contre 14 % des créateurs du groupe 3.

	Moins de 2 000 €	De 2 000 à 8 000 €	Sous-total moins de 8 000 €	De 8 000 à 16 000 €	De 16 000 à 40 000 €	De 40 000 à 80 000 €	80 000 € et plus	Total
Groupe 1	24	34	58	19	11	5	7	100
Groupe 2	22	37,5	59,5	19	14	4,5	3	100
Groupe 3	21,5	31,5	53	17	16	6,5	7,5	100

Les créateurs qui utilisent la technologie comme support essentiel réunissent plutôt moins de capitaux initiaux que ceux qui font peu ou pas appel à la technologie. Ceci serait à corriger dans l'enquête à venir portant sur les créateurs de la génération 2006 et pérennes à trois et à cinq ans; cette enquête nous permettra d'observer les investissements réalisés; un travail récent sur les créations dans les services aux entreprises (portant sur la génération 2002) montre en effet une montée en puissance des investissements à trois ans.

L'âge du créateur (les 35 ans et plus) est de fait plus favorable pour réunir davantage de capitaux au démarrage.

Les créateurs du groupe 1 sont moins souvent bénéficiaires de prêts bancaires, que ce soit au titre de l'entreprise ou à la personne du créateur.

	Prêt bancaire à l'entreprise	Prêt bancaire au créateur
Groupe 1	18	11
Groupe 2	25	13
Groupe 3	27	16

• Les créateurs sont fréquemment d'ex-chômeurs (41 à 46 % des créateurs ici observés). Il n'y a pas de décalage d'importance entre les trois groupes de créateurs.

	Chômeur courte durée	Chômeur longue durée	Sous-total	Salarié	« Inactif »	Étudiant
Groupe 1	25	17	42	33	6	4
Groupe 2	20	26	46	33	6	2
Groupe 3	21	20	41	33	9,5	2

Le décalage par tranche d'âge tient au déroulement de la vie professionnelle du créateur : plus de chefs d'entreprise à nouveau créateurs parmi les 35 ans et plus, davantage chômeurs à partir de 25 ans, plus d'étudiants chez les moins de 25 ans.

À titre d'exemple, reprenons la répartition des créateurs issus de l'enseignement supérieur et pour qui l'activité repose essentiellement sur la technologie.



Technologie essentielle et issu du supérieur	Chômeur	Salarié	Chef d'entreprise	Étudiant
Moins de 25 ans	32	32	3	30,5
De 25 à 34 ans	43	37	9	5
35 ans et plus	42	29,5	21	-

21 % des créateurs de 35 ans et plus étaient chefs d'entreprise juste avant la création, mais 36 %, quel que soit le groupe observé, avaient déjà créé dans le passé.

Par ailleurs 10 % des créateurs (issus de l'enseignement supérieur et inscrits

dans la technologie) sont à la fois créateurs et chefs d'une autre entreprise.

Les créateurs issus de l'enseignement supérieur et dont l'activité repose essentiellement sur la technologie sont très majoritairement d'ex-cadres.

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

Technologie essentielle et issu du supérieur	Cadre	Agent de maîtrise	Technicien, profession intermédiaire	Employé, ouvrier
Moins de 25 ans	62	5,5	14	18,5
De 25 à 34 ans	24	11	23	42
35 ans et plus	23	8	9	60

L'importance de la qualification de cadre varie beaucoup selon l'âge des créateurs. Ne reprenons ici que les créateurs issus de l'enseignement

supérieur et dont l'activité est essentiellement fondée sur la technologie.

Technologie essentielle et créateur issu du supérieur	Cadre	Agent de maîtrise	Technicien, profession intermédiaire	Employé, ouvrier
Moins de 25 ans	31	6	15	48
De 25 à 34 ans	52	4,5	18,5	25
35 ans et plus	73	6	10	11

Les créateurs du groupe 1 ont peu acquis leur expérience professionnelle dans des TPE, contrairement aux deux

autres types de créateurs majoritairement issus de ces dernières.

Technologie essentielle et issu du supérieur	Moins de 10 salariés	De 10 à 49 salariés	De 50 à 249 salariés	250 salariés et plus	Sous-total plus de 50 salariés
Moins de 25 ans	28	22	16	34	50
De 25 à 34 ans	45	24	13	18	31
35 ans et plus	50	23	11	16	27

Ces différences sont confirmées et affirmées si l'on s'intéresse aux tranches d'âge et aux groupes de créateur : la moitié des plus de 25 ans du groupe 1 (créateurs issus de l'enseignement supérieur, dont la technologie

est la base de leur activité) ont connu leur expérience professionnelle dans des entreprises d'au moins 50 salariés, contre 24 à 34 % pour les autres créateurs.

Issus d'entreprises de 50 salariés et plus	Moins de 25 ans	De 25 à 34 ans	35 ans et plus
Groupe 1	35	48	53
Groupe 2	26	27	34
Groupe 3	17	24	28,5

Si très majoritairement tous les groupes de créateurs déclarent avoir dans leur entourage proche (notamment familial)

des entrepreneurs ou des personnes à leur compte, cela est encore plus vrai pour les créateurs les plus jeunes.

	Moins de 25 ans	De 25 à 34 ans	35 ans et plus
Les trois types de créateurs	De 73 à 80	De 69 à 70,5	De 66 à 68

• Les motivations « goût d'entreprendre » et « idée nouvelle de produit/marché » sont davantage en lien avec une culture entrepreneuriale. Elles sont de fait plus présentes chez ceux qui s'appuient

essentiellement sur la technologie et chez les plus jeunes (mais ils sont peu nombreux, d'où la prudence nécessaire pour utiliser les résultats).

	Goût d'entreprendre				Idée nouvelle de produit/marché			
	Moins de 25 ans	De 25 à 34 ans	35 ans et plus	Total	Moins de 25 ans	De 25 à 34 ans	35 ans et plus	Total
Groupe 1	(55,5)	48	42	45	(22,5)	22	24	22
Groupe 2	(44)	44,5	38,5	40,5	(33)	21	20,5	22
Groupe 3	35	39,5	34,5	36	9	10	11	10

• Les créateurs, quel que soit leur groupe, ont fait appel à trois types d'acteurs pour les aider à monter leur projet

de création : 70 % des créateurs ont sollicité des appuis au montage.

	L'environnement immédiat du créateur		Les professionnels du montage de dossier			Clients	Fournisseurs
	Famille	Conjoint	Entourage professionnel	Structures dédiées à la création	Spécialistes du secteur marchand		
Groupe 1	26,5	17	15	33	23	39	17
Groupe 2	24	19	11	34	19,5	37	30
Groupe 3	22	21	10	30,5	30	30	20

• Les trois quarts dirigent seuls leur entreprise. Peu codirigent avec des associés, sans grande différence en ce qui concerne les âges. La codirection avec associé est un peu plus fréquente dans le groupe 1 (16 % contre 13 % pour le groupe 2, et 11 % pour le groupe 3).

Le recours à la technologie, comme support essentiel de l'activité créée, est l'indicateur qui nous paraît le mieux adapté pour approcher la création d'entreprise innovante (au sens large), ou du

moins une des situations les plus propices pour faire émerger l'innovation. On y trouve plus de produit/service nouveau, une commercialisation plus innovante ; la clientèle est habituellement celle d'entreprises, au moins de niveau régional. Les créateurs sont largement issus de l'enseignement supérieur, après avoir travaillé comme cadres dans des entreprises de plus de 50 salariés, où ils ont acquis une expérience et des méthodes de travail, socle de leur activité nouvelle. Ils sont de plus



très largement inscrits dans la culture entrepreneuriale.

Un zoom sur les créations dont la technologie est le support essentiel de l'activité, ayant au moins 40 000 € de capitaux initiaux

L'APCE les évalue à un peu moins de 3 000 en 2007. La moitié d'entre elles ont entre 40 000 et 80 000 € de capitaux mobilisés (prêts compris) et 26 % plus de 160 000 €.

Deux groupes d'activités dominant à quasi-égalité : le commerce et les services.

RÉPARTITION DES CRÉATIONS CONCERNÉES

Services	Dont services aux entreprises	Commerce	Dont commerce de détail	Dont commerce de gros	Industrie
43,6	35	41	18	13	10

15 % des créations appartiennent à une enseigne (franchise, groupement d'entreprises et chaîne volontaire, concession...).

Paradoxalement, la clientèle dominante n'est qu'à 57 % une clientèle d'entreprises. Certes 44 % des clients sont de niveau national ou international.

62 % déclarent proposer sur le marché des produits ou prestations nouvelles et 30 % mettre en œuvre de nouveaux concepts de commercialisation.

Quatre caractéristiques rendent compte de la volonté de développement de ces créations :

- la quasi-totalité a été créé sous forme de société, sachant qu'un quart bénéficie de la participation d'une autre société au capital social de l'entreprise (dont 16 % une participation majoritaire);

- 39 % ont embauché dès le démarrage (dont 14 % au moins trois salariés hors les dirigeants) et 49 % ont l'intention d'embaucher la deuxième année de la création;

- 45 % partagent la direction de l'entreprise dont 32 % avec des associés;

- 88 % ont recours à des sources extérieures de financement, notamment bancaires (55 % ont un prêt au titre de l'entreprise, 23 % au titre du créateur). Par ailleurs, 78 % des créateurs ont été cadres ou en responsabilité d'encadrement. 40 % ont déjà créé dans le passé : 30 % étaient chefs d'entreprise juste avant d'avoir créé à nouveau et 16 % continuent à exercer comme dirigeant d'une autre entreprise.

Un zoom sur les créateurs « innovants » bénéficiaires de prêts d'honneur par France Initiative¹

France Initiative, réseau de 241 plateformes indépendantes attribuant des prêts d'honneur, levier pour accéder aux prêts bancaires, a en 2007, financé 13 500 créations nouvelles; parmi celles-ci 10 % sont « innovantes », déclarant la technologie à la base de leur activité et se considérant innovantes au démarrage et encore trois ans après. C'est pour partie cette approche de la technologie, comme support essentiel de l'activité nouvelle, qui a donné lieu aux questions posées dans l'enquête SINE 2006.

1. Étude conduite par BVA pour FIR en octobre-novembre 2007 auprès de créateurs bénéficiaires de prêts d'honneur en 2004 (extraits de publication de la lettre de *France initiative* de mars 2008).

Nous utilisons cette enquête parce qu'elle nous apporte des informations notamment sur le développement de ces créations innovantes trois ans après leur démarrage, ce que ne peut nous apporter actuellement l'enquête SINE 2006; ceci étant, cette enquête ne couvre par la totalité du champ de la création, mais confirme l'importance de la technologie dans l'innovation.

Globalement les profils de création et de créateur au démarrage sont en adéquation avec ce que SINE 2006 nous a appris; soulignons toutefois quatre faits d'importance qui différencient cette sous-population: 88 % déclarent avoir introduit des produits ou services nouveaux sur le marché; 83 % font de la R & D, surtout prise en charge par le chef d'entreprise (72 %); 60 % disposaient d'au moins 16 000 € de capitaux initiaux, prêts compris et 35 % codirigeaient l'entreprise.

À cela, ajoutons quelques informations d'importance sur le développement à trois ans: 70 % comptent poursuivre le fort développement de leur chiffre d'affaires (contre 45 % pour les non innovants bénéficiaires de prêts d'honneur France Initiative).

Près de cinq personnes travaillent dans l'entreprise nouvelle trois ans après (contre 3,7 pour les non innovantes); la moitié pense embaucher au cours des douze prochains mois, portant l'effectif en moyenne à 7,3 salariés (contre 4,4 pour les non innovants).

La moitié a connu de fortes hausses de leur chiffre d'affaires (35 % pour les non innovantes); la moitié réalise par ailleurs un chiffre supérieur à 150 000 € (32 % pour les non innovantes).

Les deux tiers ont investi plus de 15 000 € au cours des deux dernières années, financés en premier lieu par l'entreprise et ses dirigeants (71 % par les réserves de l'entreprise, 47 % par les ressources personnelles du chef d'entreprise, 18 % par une augmen-

tation de capital), puis par l'accès au financement bancaire (62 % par l'emprunt bancaire, 26 % par un crédit-bail) et 18 % par un autre type d'emprunt (prêt d'honneur...).

Quels enseignements tirer de l'ensemble de ces constats ?

Tout d'abord, une double difficulté, à la fois celle de disposer d'une définition large de l'innovation au-delà de la seule innovation technologique et à la fois celle de disposer de données pour cerner les différents types d'innovation. L'innovation, au sens large, est en lien d'une part avec la mise sur le marché de produits/services nouveaux et, d'autre part, avec la technologie comme support essentiel de l'activité. L'une et l'autre approche conduisent à privilégier certaines caractéristiques.

En ce qui concerne le profil des créations: l'importance des services aux entreprises et du commerce; les créations du secteur de l'industrie, peu nombreuses, sont elles aussi très en lien avec la technologie comme support essentiel dans quelques activités (pharmacie, fabrication d'équipements électriques et électroniques, fabrication de composants électriques et électroniques, édition/imprimerie/activités graphiques).

Importance encore de la clientèle d'entreprises, pour une forte minorité de niveau national et international. Mais cette importance de la clientèle d'entreprises est relativisée dans les créations aux capitaux initiaux importants.

Il faut souligner le lien étroit entre l'innovation et la volonté de développement de l'entreprise.

En ce qui concerne le profil des créateurs, l'innovation est liée à la fois au niveau de formation des créateurs (majoritairement issus de l'enseignement supérieur), aux responsabilités



d'encadrement qu'ils ont fréquemment exercées précédemment, au fait d'être très habituellement issus d'un milieu entrepreneurial et plus fréquemment ex-chefs d'entreprise. Ceci étant, plus de 40 % viennent du chômage et une forte majorité dirige seul la nouvelle entreprise.

Dernière observation qui peut étonner, le financement bancaire est plutôt modeste, notamment pour les créateurs issus de l'enseignement supérieur, sans doute du fait des activités exercées (de type service) et des capitaux initiaux réunis (des capitaux plutôt de montant modeste). Fait qui peut handicaper le développement, à capitaux égaux le taux de bénéficiaires d'emprunts bancaires est plus faible notamment que celui des créateurs impliqués dans des activités « traditionnelles » et peu liées à la technologie.

L'apport de l'innovation, tel que nous venons de le décrire, est donc fort profitable à la création d'entreprise et à l'économie, même s'il ne concerne qu'un nombre trop limité d'entreprises.

Cet apport est à resituer dans le champ plus global actuel de la création d'entreprise,

- où l'objectif de développer l'entreprise est minoritaire et en baisse ;
- où la conduite de l'entreprise par une équipe de dirigeants est fort minoritaire ;
- où la proposition de produits nouveaux est elle aussi minoritaire alors qu'une entreprise se définit d'abord par la place « originale » qu'elle conquiert sur un marché.

Bref, la création d'entreprise a besoin de ces créations « originales », au-delà des seules créations innovantes *High Tech* (statut de la jeune entreprise innovante, lauréat du concours entreprise innovante... actions par ailleurs essentielles). C'est l'une des préoccupations fortes de « l'enseignement de l'entrepreneuriat » en direction des élèves et étudiants aussi bien dans l'enseignement secondaire

que supérieur ; cet « enseignement » ne se limite pas au seul acte de la création d'entreprise ; il vise aussi avant tout à favoriser un comportement d'entrepreneur, notamment fondé sur la créativité et la recherche d'innovation.

Étudiants aujourd'hui, créateurs demain ?

Quid des étudiants créateurs ?

Les étudiants créateurs sont-ils les créateurs innovants attendus ?

L'APCE évalue le nombre d'étudiants créateurs en 2007 à 8000. Les trois quarts viennent de l'enseignement supérieur, alors que les créateurs de moins de 35 ans ne sont que 37 % à venir de l'enseignement supérieur. Près de la moitié a choisi de créer dans les services aux entreprises. Mais pour une moitié d'entre eux, il s'agit d'activités réglementées (activités juridiques, architecture...), un tiers crée dans les autres services (15 % dans l'informatique, 12 % dans la consultance et 5 % dans la publicité). 13 % d'entre eux (au même niveau que les autres créateurs tout âge) utilisent la technologie comme support essentiel de leur activité.

Il ne faut donc pas se focaliser sur la création par les étudiants dans la mesure où l'une des conditions de réussite d'une création d'entreprise est la double expérience, d'une part, de l'activité et de son environnement, d'autre part, de la conduite d'entreprise (expérience d'encadrement, expérience entrepreneuriale de par son entourage proche). Ces atouts s'acquièrent le plus souvent par l'expérience. Ceci étant, il ne faut pas négliger la minorité des plus « mordus » en entrepreneuriat et ceux en position fort favorable de prise de marché parce qu'experts sur des marchés nouveaux, notamment du fait des technologies nouvelles.

Quelles sensibilisation, formation, quel accompagnement sont offerts aux élèves et étudiants en matière d'entrepreneuriat? Quelle place y ont créativité et innovation?

L'Observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat (OPPE), action conduite par l'APCE depuis sept ans, recense 400 actions de sensibilisation, formation, accompagnement dans les établissements de formation secondaire et supérieure. Leur nombre réel est plus élevé; c'est dire qu'une dynamique certes modeste est à l'œuvre.

L'objectif de ces actions dans les établissements de formation est d'expérimenter ce qu'est «entreprendre», de faire émerger la capacité et le goût d'entreprendre chez les jeunes, de les préparer (ils se préparent de fait eux-mêmes) à leur insertion professionnelle.

Qu'il s'agisse d'élèves des collèges (notamment dans le cadre des DP3...), des CFA, des lycées ou des étudiants de l'enseignement supérieur (IUT, universités, grandes écoles), les maîtres mots sans cesse utilisés sont créativité, innovation, projet d'équipe, construction du projet.

Les «enseignants» (professeurs, acteurs professionnels de l'accompagnement des créateurs, chefs d'entreprise jouant le rôle de coach...) insistent beaucoup sur la créativité des projets présentés par les équipes d'élèves et d'étudiants. Certes on se situe rarement dans une innovation de rupture mais très habituellement dans des produits ou services qui positionnent l'entreprise (réelle ou virtuelle) sur des niches de marché. C'est là une «innovation» importante dans le champ de la création d'entreprise.

En effet, les créations réelles d'entreprises sont très habituellement la

reproduction d'une activité acquise par l'expérience professionnelle, sans que celle-ci fasse l'objet d'une réflexion stratégique approfondie. L'approche marché/clientèle/concurrence est souvent traitée sommairement, l'important étant de mettre en œuvre l'entreprise et de dégager du chiffre.

Ces actions auprès des élèves et étudiants pourraient-elles contribuer à plus d'innovation et de créativité dans les entreprises qu'ils pourraient créer demain? Comment y sont-ils préparés?

Trois grands types d'action sont actuellement conduits dans les établissements de formation :

- la sensibilisation (brève à l'écoute des valeurs entrepreneuriales commentées par un chef d'entreprise, longue dans une expérimentation concrète que nous allons développer par la suite);
- la formation au processus lui-même de création, qui peut n'être qu'un support pédagogique pour intégrer ce qu'est la conduite d'un projet;
- l'accompagnement de véritables projets de création au sein notamment d'incubateurs (nous évoquerons à nouveau ce thème dans la suite de ce papier).

La sensibilisation «longue» : l'imagination créatrice concrétisée dans un projet d'équipe

L'apport des sensibilisations et formations en direction des élèves et étudiants permet de prendre le temps de définir le projet (produit, clientèle, concurrence et stratégie), en équipe pendant plusieurs mois, aidés en cela par des *coaches*, des experts et leurs enseignants.

Le produit lui-même a été négocié en équipe après un travail intense de créativité. Ce travail se fonde sur des intuitions de besoins qui pourraient être satisfaits par la réalisation de ce produit, puis



sur une écoute attentive et vérifiée des clients, conduisant à imaginer des produits originaux.

Fait qui peut paraître surprenant, nombre de produits issus de ces travaux d'équipe, sont originaux et plutôt fiables s'ils venaient à être fabriqués et vendus par l'entreprise créée, ce que nombre d'équipes font d'ailleurs soit pour un petit nombre dans une création réelle, soit sous forme associative. Certains s'appuient sur le savoir-faire de professionnels et de chefs d'entreprise avec qui ils coopèrent ; et ce quel que soit le niveau de formation des jeunes (de la 3^e en collège aux étudiants de grandes écoles), avec des degrés de complexité bien sûr différents.

À titre d'exemple des élèves de 3^e, de CFA ou de lycée créent une entreprise sous forme d'association ; ils lèvent des capitaux (*via* la vente d'actions voire de prêts bien sûr modestes), imaginent le produit, le fabriquent puis le vendent ; ils redistribuent en fin de période scolaire les profits aux actionnaires (s'il y a lieu), rémunèrent les membres de l'équipe et versent le reliquat à ceux qui prendront le relais l'année suivante. Cette expérience est inoubliable et formatrice. Analysée avec leurs « enseignants », c'est un atout pour leur insertion future et une expérience mémorisée pour entreprendre demain.

Le plus souvent un créateur pose à ceux qui l'accompagnent (quand c'est le cas) d'abord des questions d'ordre administratif (juridique, fiscal, social...) et peu de questions de produit, marché, concurrence et stratégie.

Le pari posé dans la sensibilisation, formation à l'entrepreneuriat des jeunes est ainsi de les amener à entreprendre voire créer autrement, parce qu'inscrits dans une créativité et une capacité d'innovation, alors qu'ils ne sont pas encore « déformés » par la multiplicité des contraintes et la rigidité des structu-

res dans lesquelles ils devront prendre place demain.

La formation et l'accompagnement de projets réels de créations d'entreprises notamment innovantes

La mise en place d'incubateurs au profit d'étudiants mais aussi de chercheurs visant à créer leur entreprise est une autre manière de prendre en compte l'innovation dans le cadre de l'appareil de formation (enseignement supérieur seulement). Les incubateurs mettent à disposition locaux, moyens informatiques, conseils personnalisés, fonds d'amorçage, partenariat avec des acteurs privés comme le réseau RETIS (pépinières, technopoles...) et bien d'autres acteurs locaux.

Le temps long, nécessaire pour mûrir des projets souvent de haute technologie, conduit à de nombreuses interactions avec les réseaux des uns et des autres, mais aussi à celles des étudiants incubés entre eux.

Hors la trentaine d'incubateurs Allègre, une vingtaine d'autres ont été créés dans les écoles d'ingénieurs et de management. Une des difficultés, notamment pour ceux les plus innovants dans le champ des technologies, est de soumettre les résultats fort élaborés de leurs recherches aux lois du marché.

Il peut y avoir symbiose si le porteur de projet manifeste un comportement d'entrepreneur. Tenter d'appliquer les résultats de leurs recherches sans relation initiale directe avec le marché est souvent voué à l'échec. En revanche, le porteur de projet, préoccupé de l'opérationnalité de ses recherches, les positionne dès le démarrage en réponse à des besoins solvables de clients.

PME 2008

Grandes évolutions

DÉMOGRAPHIE

Pour élargir la définition de l'innovation...

Je reprends le sens de quelques propos éclairants sur l'innovation et le comportement innovant issus de deux interventions lors des journées OPPE de novembre 2007 sur le thème de l'innovation. La première intervention est d'Armand Hatchuel, enseignant chercheur à l'École des mines de Paris, la seconde de Danièle Blondel, ex-professeur à Paris Dauphine et ex-directeur de l'incubateur Agoranov.

L'innovation est une manière de penser. Celle-ci évolue dans l'histoire. L'innovation fondée sur la technologie est ainsi le fait d'une période d'histoire. Le plus

essentiel est la conception, l'appréciation de l'innovation étant pour sa part subjective.

L'innovant est une catégorie économique, un processus captif de valeur qui débouche sur du profit. Il est par contre un « déséquilibrateur », introduisant du risque pour lui-même et pour les autres, parce qu'il fait autrement que les autres, dans un contexte de profit, sanction de la réussite.

...Et prendre en compte l'importance de « l'enseignement de l'entrepreneuriat » dans les établissements de formation, tant pour les implications professionnelles et sociétales des jeunes que pour le renouvellement du tissu des entreprises.



LE COMPORTEMENT ÉCONOMIQUE DES PME EN 2007

Michel Barreteau
OSEO

Synthèse

Le bilan de la situation économique et financière des PME en 2007 est assez comparable à celui de l'année précédente, avec toutefois une accélération significative de l'activité dans plusieurs secteurs et un renforcement des créations d'emploi. Les dépenses d'investissement n'auraient guère progressé, malgré un accès encore aisé au crédit.

L'activité des PME est restée très soutenue dans la construction ainsi que les services aux entreprises. Elle s'est accélérée dans l'industrie, grâce notamment au dynamisme des PMI exportatrices, dans le commerce de gros et dans les transports. Dans le tourisme, l'activité a redémarré après plusieurs années de quasi-stagnation. En revanche, les ventes n'ont guère progressé dans le commerce de détail.

Les créations d'emploi ont été soutenues dans tous les secteurs d'activité, à l'exception de celui du tourisme où les PME disent avoir simplement maintenu leurs effectifs au niveau de 2006.

La situation financière est assez contrastée selon le secteur d'activité. Les trésoreries, tout d'abord, sont considérées souples dans la construction, les services aux entreprises et les transports. Elles se sont détendues dans le tourisme, alors qu'elles se sont resserrées un peu plus dans le commerce de détail. Enfin, le jugement sur

la situation de trésorerie est stable et dans la moyenne des PME dans l'industrie et le commerce de gros.

L'opinion sur la rentabilité est également très variable d'un secteur à l'autre. Elle est la plus positive dans le BTP. Dans le tourisme et le commerce de détail, les performances financières de l'entreprise sont considérées encore médiocres mais en légère amélioration par rapport aux années précédentes. La rentabilité est perçue en net progrès dans l'industrie et le commerce de gros. Dans les transports, en revanche, une certaine dégradation est ressentie, conséquence probable du rapide renchérissement des carburants.

L'investissement semble se maintenir au même niveau depuis plusieurs années. De ce point de vue, 2007 se situe dans la continuité, malgré l'accélération de l'activité dans la majorité des secteurs. Dans l'industrie notamment, les capacités de production apparaissent toujours suffisantes pour répondre à la demande.

Dans ce contexte de mollesse de l'effort d'équipement, les PME qui ont engagé des programmes d'investissement n'ont guère eu de difficultés à obtenir les concours financiers externes nécessaires. À cet égard, la sensible remontée du coût du crédit en 2007 n'est pas encore considérée en fin d'année comme un obstacle majeur à la réalisation des projets. Cependant, en avril 2008, une enquête de la Banque

PME 2008

Grandes évolutions

COMPORTEMENT

de France auprès des établissements bancaires indique que les critères d'octroi des crédits aux PME se sont quelque peu durcis au cours du premier trimestre.

Les intentions d'investissement en 2008 sont quasi identiques à celles de fin 2006 pour 2007 ; elles ne présagent donc pas un réel changement.

En novembre 2007, les PME anticipaient pour 2008 un maintien du rythme de croissance de leur activité et une nouvelle intensification des créations d'emploi. Les résultats de l'enquête de conjoncture de mai 2008 indiquent un net freinage de l'activité dans les premiers mois de l'année. Ceci ne constitue pas une véritable surprise alors que les déboires des *subprime* aux États-Unis ont fragilisé le système financier international et dans un contexte d'envolée des cours du pétrole, de nombreux produits agricoles et diverses matières premières.

Conséquence de la dégradation du climat général des affaires, la progression des effectifs des PME a décéléré et les projets d'investissement pour 2008 ont été revus en baisse. Cependant, les intentions de recours aux concours financiers externes, pour le financement d'investissements prévus en faible hausse, sont toujours aussi vives.

Le contexte économique général en 2007

La croissance française a atteint 2,2 % en 2007, dans la moyenne des trois années précédentes (+ 2,2 % en 2006, + 1,9 % en 2005 et + 2,4 % en 2004).

L'activité s'est maintenue grâce à la solidité de la demande intérieure. La consommation des ménages, d'une part, a progressé de 0,3 point, à + 2,5 %, bénéficiant d'une accélération des créations d'emploi, soit 361 000, contre 283 000 en 2006 et 184 000 en

2005. L'investissement total, d'autre part, est demeuré dynamique, à + 4,9 % après + 4,8 % en 2006. La décélération des dépenses d'investissement des ménages (+ 3,0 % après + 7,1 %) a été compensée par la bonne tenue de l'investissement des entreprises (+ 7,4 % en 2007, après + 4,9 %), et de celui des administrations et collectivités publiques (+ 1,8 %, contre - 2,3 %).

En revanche, les échanges extérieurs ont pesé négativement sur l'évolution du PIB, le déficit de la balance commerciale s'étant creusé avec nos partenaires de la zone euro. Les importations ont été alourdies par le renchérissement des matières premières et la hausse prononcée du cours du pétrole, tandis que les exportations ont pâti des contre-performances du secteur automobile. Au global, le déficit du commerce extérieur a atteint le montant record de 36,4 milliards d'euros, ce qui a amputé la croissance française de 0,8 %.

La seconde partie de 2007 a été marquée par l'envolée du prix des matières premières alimentaires, la poursuite de la hausse du cours du pétrole et l'aggravation des perturbations financières consécutives à l'éclatement de la crise des crédits immobiliers à risques outre-Atlantique.

Dans ce contexte, comment la situation des PME a-t-elle évolué entre la fin des années 2006 et 2007 ? Les indicateurs en provenance des enquêtes semestrielles d'OSEO¹ effectuées en novembre 2006, mai 2007 et novembre 2007 permettent de suivre l'opinion des dirigeants sur l'évolution des principaux paramètres économiques et financiers de leur propre entreprise.

1. L'analyse s'appuie sur un panel de 1000 entreprises de tous secteurs d'activité, hors agriculture et services financiers, et de toutes tailles en termes d'effectifs salariés (0 à 500 salariés, dont près de 40 % ont moins de 10 salariés). Les entreprises sont interrogées à l'aide d'un questionnaire adressé par voie postale.



L'évolution de la situation des PME

Rappel de la situation des PME fin 2006

2006, en dépit du trou d'air constaté durant l'été, s'était révélée comme une année globalement positive, avec cependant des contrastes assez prononcés entre les différents secteurs d'activité.

Le net redressement de la croissance dans la zone euro, en particulier en Allemagne, avait favorisé les exportations des petites et moyennes entreprises industrielles. La rentabilité des PMI avait progressé, mais les dépenses d'investissement avaient simplement été maintenues au niveau de 2005.

La situation des PME de la construction était demeurée très favorable en 2006, tant pour l'activité que pour l'emploi et la santé financière. La croissance de l'activité avait été soutenue dans les services aux entreprises, dont l'aisance financière s'était confirmée. Les entreprises de ce secteur avaient créé de nombreux emplois, de même que celles des transports qui avaient opéré un remarquable redressement de leur situation financière.

Dans le commerce de gros, les recrutements s'étaient accélérés, malgré un ralentissement de la croissance des ventes et une certaine dégradation de la situation financière. Dans le commerce de détail, l'activité avait été un peu plus dynamique qu'en 2005 mais les PME de ce secteur avaient rencontré d'importantes difficultés de trésorerie et, fin 2006, se déclaraient toujours très insatisfaites de leur rentabilité.

Enfin, les PME du tourisme avaient connu une année assez décevante en termes d'activité. En conséquence, elles avaient peu embauché et limité leurs investissements.

Évolution de la situation des PME en 2007

Une activité en croissance assez régulière tout au long de l'année

D'après la comptabilité nationale, le PIB a crû à un rythme trimestriel de 0,5 % en moyenne au premier semestre et de 0,6 % au second. Cette légère accélération se retrouve dans l'évolution de l'indicateur courant de l'activité des PME², qui gagne 4 points de mai à novembre 2007, où il s'établit à + 42.

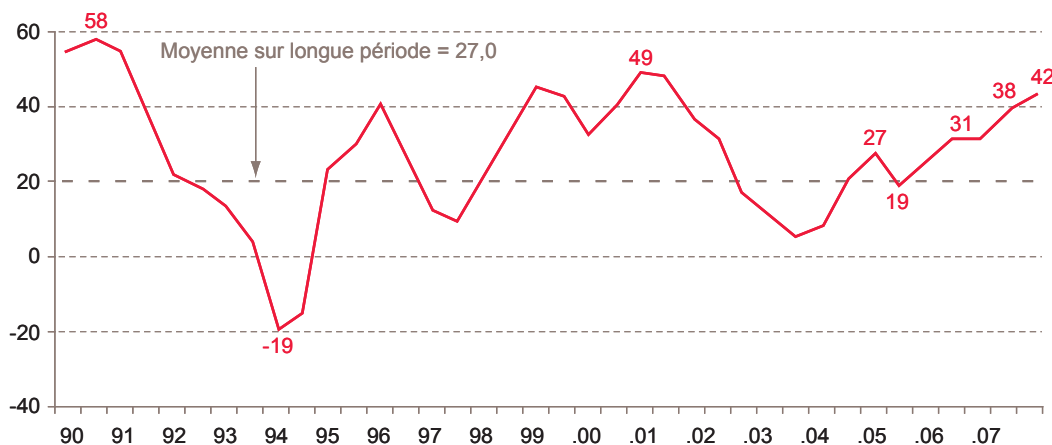
PME 2008

Grandes évolutions

COMPORTEMENT

GRAPHIQUE 1

INDICATEURS D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE EN COURS. SOLDE DES OPINIONS (HAUSSE - BAISSÉ)



Source : OSEO.

2. Différence entre la proportion d'entreprises estimant leur chiffre d'affaires en hausse par rapport à l'année précédente et celle l'estimant en baisse.

Dans l'enquête OSEO, la progression moyenne du chiffre d'affaires des PME, mesurée en valeur, ressort à + 6,8 % pour 2007, contre + 4,7 % en 2006 et + 4,3 % en 2005. L'évolution apparaît très variable selon le secteur d'activité, sans doute parfois accentuée par l'augmentation des coûts de production consécutifs à la hausse des cours des matières premières agricoles, minérales et énergétiques.

Dans l'industrie, tout d'abord, les dirigeants ont estimé à + 7,3 % en moyenne la croissance nominale de leur chiffre d'affaires en 2007, contre + 4,0 % en 2006. L'accélération de l'activité a été sensiblement plus élevée dans les PMI qui exportent plus du quart de leur production, à + 11,1 %, au lieu de + 6,0 % en moyenne pour celles qui n'exportent pas ou moins fortement.

Les premières estimations de l'Insee pour l'ensemble de l'industrie, y compris l'énergie et l'agroalimentaire, font état d'une croissance de la production identique à celle de 2006, soit + 1,7 % en volume en moyenne annuelle, mais avec un doublement des prix à la production, à + 4,2 % au lieu de + 2,1 %. La valeur de la production industrielle, exprimée en euros courants, progresserait donc d'environ 6 % en 2007, contre 4 % l'année précédente.

Le secteur de la construction est demeuré très dynamique, avec des carnets de commandes encore élevés fin 2007, malgré une réduction progressive au cours de l'année, tant dans le bâtiment que dans les travaux publics.

Les PME du bâtiment ont annoncé une croissance moyenne de leur chiffre d'affaires de 7,3 % en 2007, après + 6,8 % l'année précédente.

Au niveau national, le nombre de logements mis en chantier a dépassé 400 000 unités pour la troisième année consécutive. La hausse n'est cependant que de 0,3 % par rapport à 2006, avec un total de 435 000 logements. Le

nombre de maisons individuelles déclarées commencées recule de 2,2 % par rapport à 2006 et de 1,1 % par rapport à 2005. À l'inverse, les logements collectifs maintiennent leur croissance, en hausse de 3,1 % et 8,9 % respectivement. On observe une sensible baisse des autorisations de permis de construire en fin d'année mais elle est à interpréter avec précaution, du fait de la réforme des autorisations d'urbanisme qui a pu induire des retards dans les centres instructeurs.

Dans le domaine des locaux non résidentiels, les mises en chantier ont avoisiné 42 millions de mètres carrés, soit un des niveaux les plus élevés jamais atteints en France. La progression est de 6,2 % par rapport à 2006 et de 12,6 % par rapport à 2005.

De son côté, la branche des travaux publics a également connu une forte progression de son activité. Les PME estiment en novembre à + 14,6 % en moyenne la hausse nominale de leur chiffre d'affaires en 2007. À la même époque, la FNTP évalue la hausse de l'activité des travaux publics à 13 % en valeur, soit 7,5 % en volume, compte tenu du renchérissement du coût de l'énergie, des matières premières et des matériaux (ciments, bitume, granulats, énergie...).

Les PME du secteur du commerce de gros font part d'une vive progression de leurs ventes, en valeur nominale. Les facturations sont estimées en hausse de 7,8 % en moyenne, contre 3,7 % seulement en 2006. Il est probable qu'une partie non négligeable du gonflement des chiffres d'affaires provienne du sensible renchérissement des matières premières agricoles, minérales et énergétiques, voire de certains biens d'équipement.

Dans le transport, la croissance des ventes, toujours en valeur, est estimée à 7,8 % en moyenne en 2007, soit plus du double de l'année précédente.



Ici encore, la moitié de la hausse en euros courants résulte de l'accélération des coûts de production consécutive à l'envolée du prix des carburants. Ainsi, selon le SESP³, l'indice des prix du transport routier de marchandises a crû de 4,0 % en moyenne annuelle, tandis que le volume de marchandises transportées sur le territoire national a progressé de 4,9 % (en cumul à fin septembre 2007 par rapport à 2006), après + 2,8 % en 2006.

Les PME des services aux entreprises enregistrent une accélération de leur activité, avec une hausse moyenne du chiffre d'affaires estimée à 7,3 % en 2007, contre 6,4 % l'année précédente.

L'année 2007 a été favorable au secteur du tourisme. Les petites et moyennes entreprises indiquent une croissance moyenne du chiffre d'affaires de 4,5 %, après 1,0 % seulement en 2006. Selon l'Insee, le nombre des nuitées hôtelières progresse de 2,6 % en 2007, après une quasi-stagnation en 2006⁴. La hausse de la fréquentation provient avant tout de la clientèle étrangère, attirée notamment par la Coupe du monde de rugby en septembre et octobre. Elle bénéficie tout particulièrement aux hôtels classés 3 et 4 étoiles. Les campings, pour leur part, ont souffert des médiocres conditions climatiques de l'été, sauf sur les côtes méditerranéennes.

Dans le commerce de détail, enfin, la croissance des ventes des PME annoncée en novembre ressort à 2,6 % en moyenne, tout juste équivalente à celle de l'année précédente.

Progression un peu plus soutenue de l'emploi dans les PME

En 2007, l'économie française a créé quelque 361 000 emplois, soit 78 000 de plus qu'au cours de l'année précé-

dente⁵. Les secteurs les plus créateurs d'emploi sont toujours les services, tant aux entreprises qu'aux particuliers, ainsi que la construction.

Quelle est la contribution des PME à cette accélération des créations d'emploi, sachant qu'elles rassemblent près de 60 % des effectifs du secteur productif concurrentiel (hors agriculture et activités financières)? L'enquête semestrielle de conjoncture d'OSEO permet de connaître l'évolution en tendance, sinon en valeur, pour les petites et moyennes entreprises pérennes, c'est-à-dire abstraction faite des entreprises récemment créées, cessées ou absorbées, par construction non traitées dans l'enquête. Il apparaît que les effectifs des PME pérennes ont plus fortement augmenté en 2007 que l'année précédente, l'indicateur d'emploi⁶ gagnant 4 points en un an, à + 17.

PME 2008

Grandes évolutions

COMPORTEMENT

3. SESP *Info rapides*, n° 316, mai 2007; n° 340, février 2008, et n° 343, avril 2008.

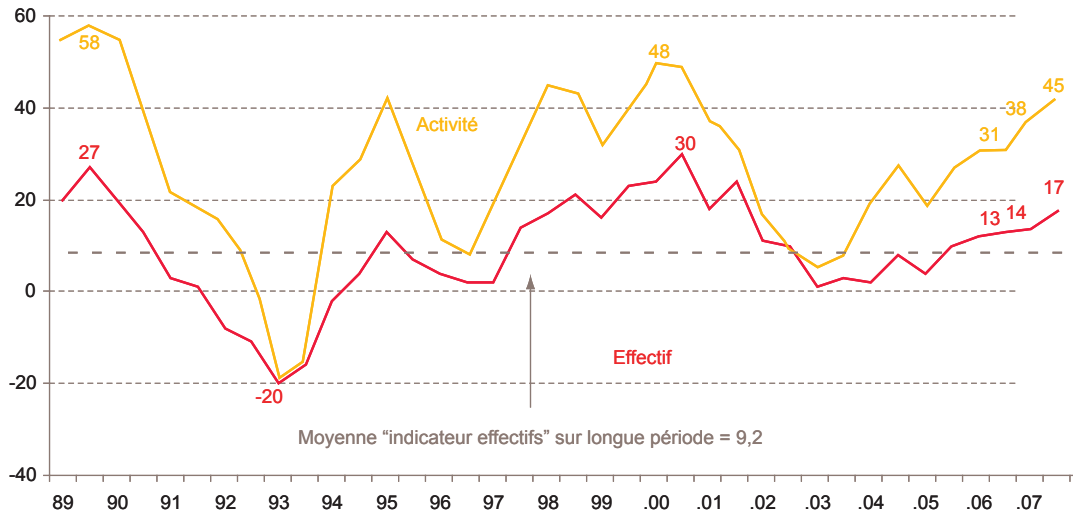
4. Insee *Première*, n° 1179, février 2008.

5. Insee *Conjoncture*, mars 2008.

6. Différence entre le pourcentage d'entreprises déclarant à la date de l'enquête, en mai N puis novembre N, une hausse de leurs effectifs salariés par rapport à la fin de l'année précédente N-1.

GRAPHIQUE 2

INDICATEURS COURANTS (ANNÉE N). SOLDE DES OPINIONS EN % (HAUSSE - BAISSÉ)



Source : OSEO.

Les PME pérennes de l'industrie ont recommencé à créer des emplois, avec un indicateur à + 17 fin 2007, après plusieurs années de quasi-stagnation (+ 4 en novembre 2006 et + 3 en novembre 2005). Au niveau national, c'est-à-dire y compris les grandes entreprises industrielles, les réductions d'effectifs ont beaucoup ralenti. Le secteur dans son ensemble a supprimé 41 000 postes en 2007, soit un recul de 1,1 % de l'emploi industriel, contre une contraction de 61 000 postes en 2006 (- 1,6 %) et de 87 000 en 2005 (- 2,3 %).

Le secteur de la construction a encore fortement accru ses effectifs en 2007. L'indicateur d'emploi des PME s'établit à + 25 fin 2007, contre + 27 douze mois auparavant. Selon l'Insee, le secteur a enregistré une hausse de 4,2 % de ses effectifs en 2007, avec 59 000 emplois nouveaux, après une progression de 4,4 % l'année précédente.

Dans les autres grands secteurs de l'économie, l'Institut national de statistique indique une hausse de 1,5 % des effectifs du commerce en 2007, après + 0,6 % l'année précédente, et de + 3,4 % dans les services marchands (hors transports

et services financiers mais y compris intérim), contre + 2,8 % en 2006.

Pour les seules PME, l'indicateur d'emploi gagne 4 points en 2007, à + 13, dans le commerce. Il reste élevé, à + 19, dans les services aux entreprises (+ 24 fin 2006).

Les petites et moyennes entreprises de transport ont maintenu un rythme d'embauche soutenu en 2007 (indicateur à + 16, *versus* + 17 fin 2006). En revanche, les effectifs des PME du tourisme demeurent stables, avec un indicateur à + 1, contre + 3 en novembre 2006.

Des trésoreries plutôt souples

En novembre 2007, 74 % des dirigeants de PME jugent normale ou aisée la situation de leur trésorerie récente, contre 73 % en mai et novembre précédents.

Cependant, les chefs d'entreprise ne pronostiquent pas de véritable amélioration pour les premiers mois de 2008. Fin 2007, 17 % s'attendent à une amélioration à court terme et 13 % une détérioration, soit un solde prévisionnel de + 4, contre + 12 en mai précédent et + 9 douze mois auparavant.

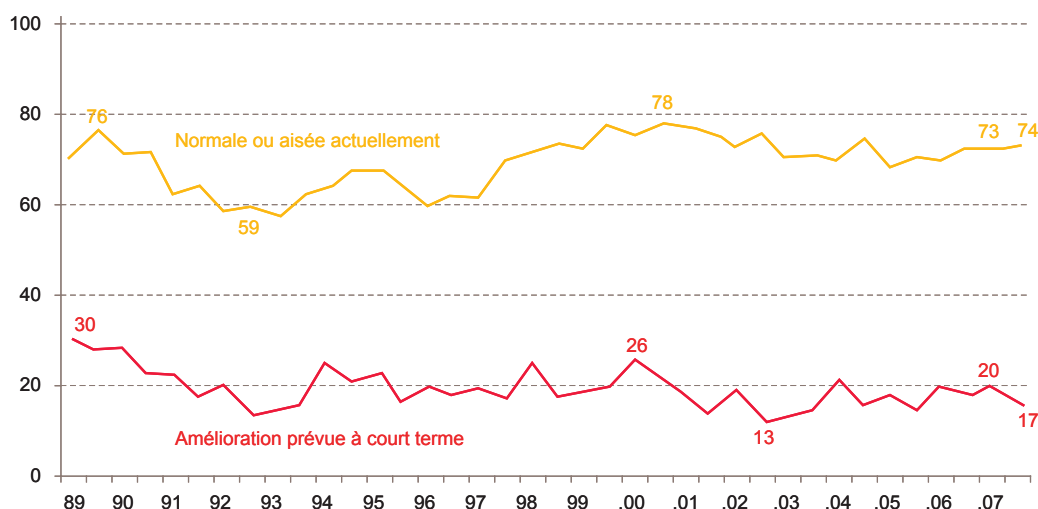
PME 2008

Grandes évolutions

COMPOTEMENT

GRAPHIQUE 3

TRÉSORERIE DES PME (OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISE EN %)



Source : OSEO.

26 % des PME dans leur ensemble disent avoir rencontré des difficultés de trésorerie au cours des six derniers mois. Le jugement est assez variable selon le secteur d'activité. La proportion est inférieure à la moyenne dans la construction (20 % de citations) ; les services aux entreprises (20 %) et les transports (21 %).

À l'inverse, elle se situe nettement au-dessus dans le commerce de détail (37 %) où elle est en hausse notable sur un an (+ 5 points). Les trésoreriers sont également un peu plus tendus dans le commerce de gros, avec 29 % de citations de problèmes de caisse (+ 2 points).

Les anticipations d'évolution de la situation début 2008 sont assez variables d'un secteur à l'autre. Ceux qui sont les moins contraints au second semestre 2007 sont aussi ceux qui sont les plus confiants pour les mois à venir : la construction avec un indicateur de la trésorerie future à + 7, les services aux entreprises (+ 8) et les transports (+ 7).

À l'opposé, les PME du commerce de détail sont nombreuses à craindre une nouvelle dégradation, avec un indicateur avancé négatif à - 8. Pour des raisons

saisonniers, les anticipations d'évolution de la trésorerie à court terme sont négatives dans le tourisme (- 4) mais beaucoup moins que fin 2006 (- 12).

Enfin, une certaine amélioration est attendue dans l'industrie (+ 5 en novembre, après + 11 en mai) et le commerce de gros (+ 7, contre + 9 six mois auparavant).

Rentabilité jugée stable en 2007 mais anticipations un peu moins optimistes pour les résultats financiers à venir

Fin 2007, le jugement sur la rentabilité récente est stable et sensiblement au-dessus de sa moyenne de long terme. 80 % des dirigeants estiment bonne ou normale la rentabilité actuelle de leur entreprise, reproduisant le score de novembre 2006.

Cependant, l'indicateur avancé de la rentabilité perd 6 points en un an, à + 14. En effet, 26 % des PME tablent sur une amélioration des performances financières en 2008, tandis que 12 % pronostiquent un recul.

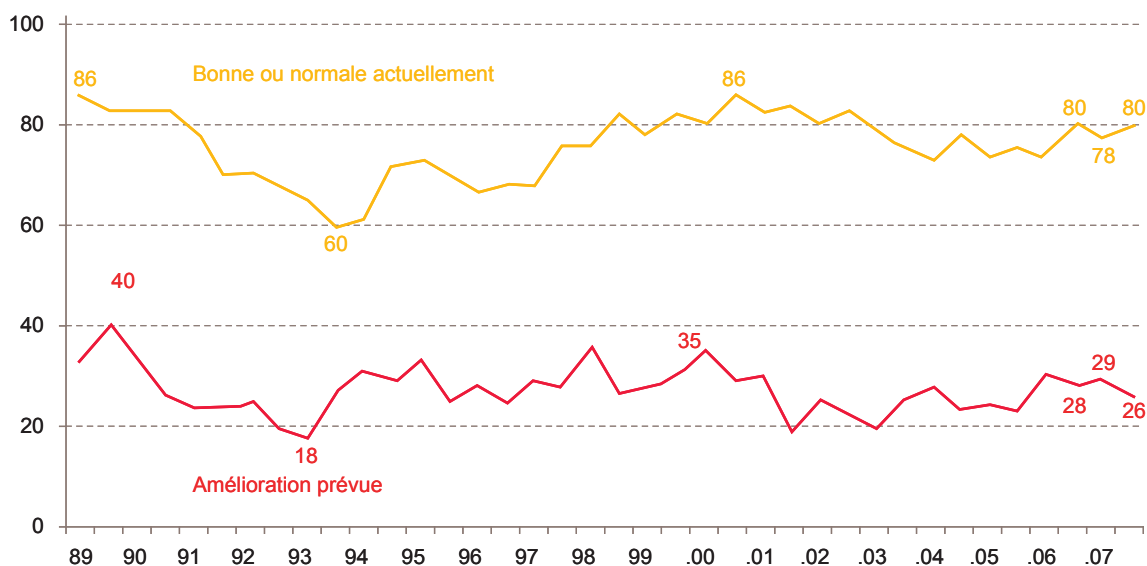
PME 2008

Grandes évolutions

COMPORTEMENT

GRAPHIQUE 4

RENTABILITÉ DES PME (OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISE EN %)



Source : OSEO.

Fin 2007, l'indicateur de la rentabilité récente (solde des opinions positives et négatives) conserve son niveau de mai précédent, à + 9, mais est supérieur de 2 points à celui de novembre 2006.

Selon cet indicateur, l'appréciation des résultats financiers récents est toujours la meilleure dans la construction (+ 23, contre + 28 fin 2006). Elle reste satisfaisante dans les services aux entreprises (+ 10, après + 11).

Le jugement est également assez positif et en amélioration significative sur un an dans le commerce de gros (+ 12, versus - 1) et dans l'industrie (+ 7, en hausse de 4 points).

La rentabilité récente est jugée faible, mais de façon un peu moins prononcée qu'en novembre 2006, par les PME du tourisme (+ 1, après - 3) et celles du commerce de détail (- 5, contre - 11). En revanche, vraisemblablement à cause de la forte hausse du prix du carburant, les résultats courants sont considérés en sensible recul dans les transports (indicateur à - 8, après + 5 fin 2006).

Le jugement ne varie guère en fonction de la taille de l'entreprise. Cependant,

les entreprises fortement exportatrices (plus du quart du chiffre d'affaires à l'international) se déclarent toujours nettement plus satisfaites de leurs résultats récents (indicateur à + 18) que les autres (+ 7).

Les prévisions de novembre 2007 sur l'évolution de la rentabilité en 2008 sont très variables d'un secteur d'activité à l'autre. Les anticipations sont les plus optimistes dans les services aux entreprises, avec un indicateur avancé à + 24. La rentabilité est également attendue en amélioration par les PME des transports (+ 18), où elle se serait dégradée en 2007, ainsi que dans les PMI (indicateur prévisionnel à + 15) et dans les PME du commerce de gros (+ 15).

Les récentes bonnes performances financières des entreprises de construction (indicateur courant à + 23) pourraient se maintenir en 2008 (indicateur prévisionnel à + 6). En revanche, les résultats récents jugés insuffisants dans le tourisme et le commerce de détail ne devraient guère se redresser à court terme (indicateur prévisionnel à + 1 et + 6 respectivement).

Stabilité de l'investissement des PME en 2007 malgré la progression de l'activité

Les PME semblent avoir stabilisé leurs investissements en 2007 (indicateur global nul), après les avoir légèrement réduits de 2004 à 2006.

Dans l'industrie, l'indicateur d'investissement se maintient à + 1, comme en 2006. D'après l'enquête de l'Insee sur les investissements dans l'industrie⁷, les entreprises manufacturières (industrie hors IAA et énergie) de moins de 500 salariés auraient accru de 6 % leurs dépenses d'investissement en 2007, après un simple maintien en 2006.

Dans les autres secteurs d'activité, selon l'indicateur de l'enquête d'OSEO, les dépenses d'équipement se sont redressées en 2007 dans le BTP (+ 5

après - 8), les services aux entreprises (+ 2, contre - 2) et le commerce de gros (+ 5, faisant suite à - 3 fin 2006).

L'indicateur de l'investissement est stable pour les PME des transports. Enfin, il reste négatif dans le secteur du tourisme (- 4 comme en 2006) et accentue son recul dans le commerce de détail (- 14 après - 8 fin 2006).

Pour financer des investissements stables, les PME ont fait un peu plus appel aux concours financiers externes, à commencer par les crédits bancaires. Le taux moyen d'autofinancement des investissements a été de 42 %, soit 2 points de moins qu'en 2006 et 5 points de moins qu'en 2005. L'accès des PME aux crédits d'investissement n'a donc pas été réduit, même si leur coût

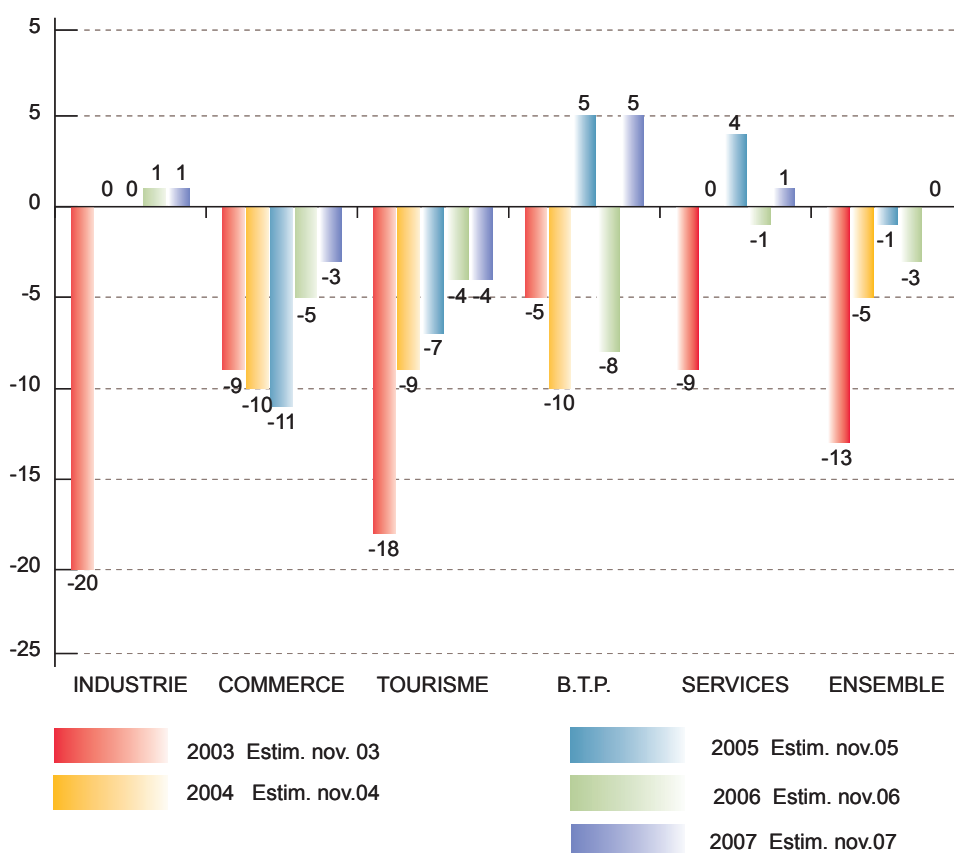
PME 2008

Grandes évolutions

COMPORTEMENT

GRAPHIQUE 5

INVESTISSEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (INDICATEUR EN SOLDE D'OPINION)



7. « Enquête sur les investissements dans l'industrie », Insee, *Informations Rapides*, n° 136, mai 2008.

PME 2008

Grandes évolutions

COMPORTEMENT

a sensiblement progressé au second semestre 2007.

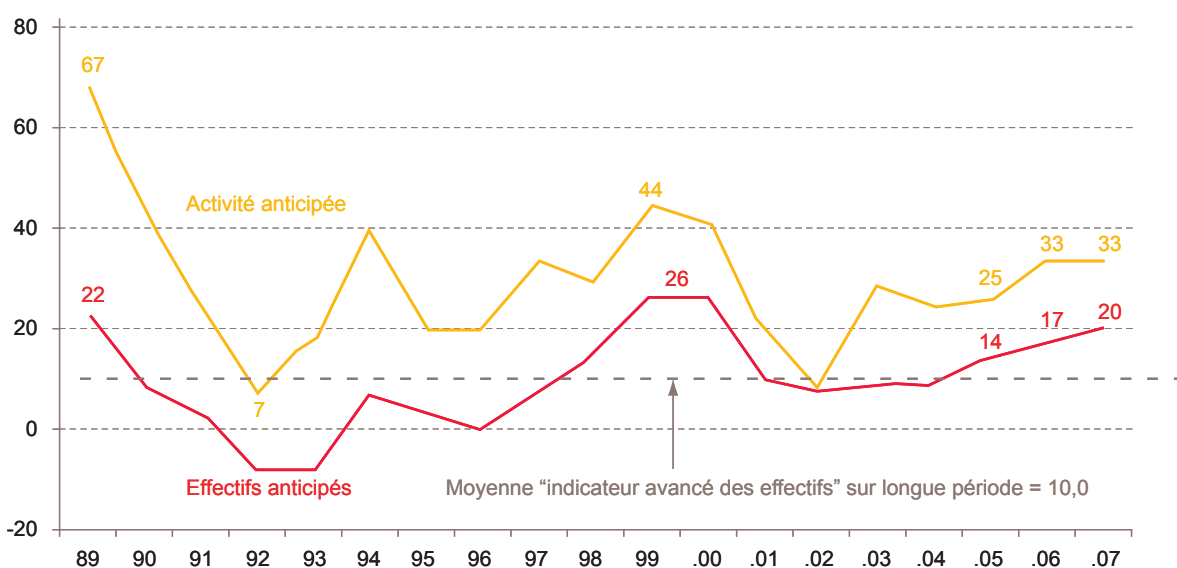
Les perspectives pour 2008

Fin 2007, les PME interrogées par OSEO pronostiquaient un dévelop-

pement toujours soutenu de leur activité et une nouvelle intensification des recrutements pour l'année 2008. Mais l'enquête menée en mai 2008 a donné des résultats moins favorables (cf. *infra*).

GRAPHIQUE 6

INDICATEURS AVANCÉS POUR L'ANNÉE SUIVANTE. SOLDE DES OPINIONS EN % (HAUSSE - BAISSÉ)



Source : OSEO

Des perspectives de croissance modérées pour 2008

L'indicateur avancé de l'activité (solde des opinions « prévue en hausse l'an prochain » moins « prévue en baisse », en %) ressortait à + 33, tout comme fin 2006. Il se situait ainsi à 4 points au-dessus de sa moyenne de long terme.

L'activité devait continuer à croître à un rythme voisin de celui de 2007, sauf dans la construction où la progression devait ralentir. L'indicateur prévisionnel était toujours le plus élevé dans les services aux entreprises (+ 43, contre + 45 fin 2006), le commerce de gros (+ 40, après + 42) et les transports (+ 38, versus + 36). Dans l'industrie, il gagnait 5 points sur un an, à + 38.

Les PME du tourisme escomptaient une poursuite de redressement enregistré en 2007, avec un indicateur de la rentabilité future à + 20 (au lieu de + 13 fin 2006). Dans le commerce de détail, après la faible progression des ventes de 2007, une accélération modérée était attendue en 2008 (indicateur prévisionnel à + 25, contre + 23 fin 2006). Après trois ans de croissance très soutenue dans la construction, l'évolution de l'activité pourrait sensiblement ralentir en 2008, l'indicateur avancé perdant 8 points en un an, à + 12.

Fin 2007, les PME exportatrices étaient nettement plus optimistes que les autres. L'indicateur avancé de l'activité ressortait à + 49 pour les entreprises qui réalisent plus du quart de leurs ventes à l'international, contre + 28 pour



celles qui n'exportent pas ou très peu (moins de 5 % du chiffre d'affaires).

Les moyennes entreprises étaient plus confiantes que les petites entreprises et surtout que les TPE. L'indicateur de l'activité culminait à + 59 dans les entreprises de 100 à 500 salariés. Il s'établissait à + 37 pour celles de 10 à 100 salariés, mais à + 24 seulement pour celles qui emploient moins de 10 salariés.

Un ralentissement de la progression des effectifs

L'indicateur avancé de l'emploi progressait de 3 points en un an, à + 20. Il dépasse de 10 points sa moyenne de longue période et se rapproche du sommet atteint à la fin des années 1990 (+ 26), mais l'enquête de mai 2008 inverse cette tendance.

Du point de vue sectoriel, les anticipations de création d'emplois sont assez contrastées. L'indicateur prévisionnel était le plus élevé dans les services aux entreprises (+ 33) et les transports (+ 27). Vient ensuite le secteur de l'industrie, avec un indicateur en hausse de 7 points sur un an, à + 22.

Les intentions de recrutement dans le BTP étaient en retrait sur celles de la fin 2006, avec un indicateur à + 12, contre + 19. Elles se maintiennent à un niveau élevé dans le commerce de gros (+ 19) et progressent dans le tourisme (+ 12, après + 6).

Les PME du commerce de détail, par contre, annonçaient un simple maintien de leurs effectifs actuels (indicateur prévisionnel à + 1).

Des prévisions d'investissement révisées en baisse

Fin 2007 les intentions d'investissement apparaissaient modérément volontaristes, car guère supérieures aux prévisions avancées faites en novembre les années précédentes : l'indicateur prévisionnel de l'investissement ressortait à + 18, contre + 17 fin 2006 et + 15 fin 2005⁸. Ni le secteur d'activité, ni la taille de l'entreprise, ni les performances à l'international ne semblaient véritablement discriminants sur les prévisions d'investissement en 2008. L'évolution de la situation économique au 1^{er} semestre 2008 fait craindre des évolutions moins favorables.

Selon la Banque de France⁹, les conditions d'accès des PME aux crédits d'investissement se sont un peu durcies au premier trimestre 2008.

Pour sa part, l'enquête de conjoncture conduite par OSEO en mai 2008 indique un net ralentissement de la croissance de l'activité des PME dans les premiers mois de l'année, une décélération de la progression des effectifs et une révision en baisse des projets d'investissement des petites et moyennes entreprises établies sur le territoire national. Les intentions de recours aux crédits à l'investissement sont cependant particulièrement élevées.

PME 2008

Grandes évolutions

COMPORTEMENT

8. L'indicateur prévisionnel d'investissement pour 2007 était à + 17 en novembre 2006. Douze mois plus tard, l'indicateur de l'investissement de 2007 est ramené à 0. De même l'indicateur de l'investissement pour 2006 passe de + 15 en novembre 2005 à - 3 douze mois plus tard.

9. Enquête auprès des banques sur la distribution du crédit France - T1 2008 ; *Stat Info* du 9 mai 2008.



SITUATION FINANCIÈRE DES PME DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE UNE COMPARAISON POUR SIX PAYS EUROPÉENS

Jean-Luc Cayssials

Observatoire des entreprises, Banque de France -
Direction des entreprises

PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

Analysée pour six pays européens, la structure financière des PMI se renforce alors que leur situation financière en termes de rentabilité varie selon les pays. Derrière ce constat général positif, persistent dans chaque pays des situations très hétérogènes avec un nombre conséquent de PMI dont la position demeure fragile.

Depuis plusieurs années, les PMI allemandes améliorent nettement leur situation, tant sur le plan du niveau des fonds propres que de la rentabilité¹. En France et en Belgique, la situation financière des PMI progresse aussi, mais de façon moins prononcée.

En Espagne, au Portugal et en Italie, le diagnostic est plus nuancé. La rentabilité des PMI est à la fois plus fragile, si on la compare avec celle des grandes entreprises, mais aussi par rapport à celle des PMI des autres pays.

Sur la période récente, le taux d'endettement net se stabilise dans la plupart des pays, mais les charges de financement progressent à nouveau en 2006, notamment en Espagne, en Italie et au

Portugal. En Belgique le taux d'endettement baisse. En France, les PMI se distinguent par la faiblesse de leur taux d'endettement et de leurs charges de financement.

Malgré la création de bases de données harmonisées, les comparaisons entre les pays restent toutefois délicates en raison de pratiques comptables difficiles à complètement réconcilier et d'échantillons de composition et de tailles différentes (cf. encadré méthodologique).

1. Ce diagnostic, fondé ici sur des données plus récentes, est cohérent avec celui de la Bundesbank publié dans le *Bulletin Banque de France* n° 165 de septembre 2007. Celui-ci fait état d'une rentabilité en hausse sensible et d'un net renforcement des fonds propres des PME : http://www.banque-france.fr/fr/publications/telechar/bulletin/etul65_3.pdf

Encadré méthodologique

L'analyse repose sur deux bases créées à partir des comptes annuels des entreprises non financières : la base BACH et la base des Références sectorielles européennes. La première propose des **ratios moyens pondérés**, tandis que la seconde fournit **les quartiles** de 28 ratios.

Elle porte sur six pays (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Portugal) et sur le seul secteur de l'industrie manufacturière². Trois pays ont été exclus : la Pologne qui participe depuis peu à la base BACH, les Pays-Bas dont les données sont consolidées sur les grandes entreprises et incomplètes pour les PME, l'Autriche pour qui la collecte de l'information sur les petites entreprises repose sur un format réduit.

Les deux bases s'appuient sur des agrégats comptables harmonisés. Néanmoins en dépit de ce cadre harmonisé et des rapprochements liés pour partie à la prise en compte de concepts IFRS dans les normes comptables nationales, des différences comptables entre pays subsistent, rendant fragiles les comparaisons de niveau.

Base européenne BACH : une analyse macroéconomique

http://ec.europa.eu/economy_finance/db_indicators/db_indicators8648_en.htm

BACH (Bank for the Accounts of Companies Harmonised) est une base de données gérée et hébergée sur son site internet par la Direction générale des affaires économiques et financières (DGEcFin) de la Commission européenne. BACH contient des informations agrégées et harmonisées sur les comptes annuels des entreprises non financières, et couvre onze pays européens, le Japon et les États-Unis.

Cette base de données a été développée en étroite coopération avec le Comité européen des centrales de bilans (ECCBSO) créé en 1987 à l'initiative de la Banque de France, de la Banque nationale de Belgique et de la Centrale dei Bilanci italienne. Un groupe de travail spécifiquement consacré à BACH a été mis en place au sein de ce Comité. Sa mission est :

- de veiller à ce que les données nécessaires à la constitution de la base soient collectées ;
- d'améliorer la méthodologie pour comparer les données ;
- de promouvoir la base auprès des utilisateurs.

Les résultats de BACH sont calculés pour des échantillons constitués d'entreprises présentes par périodes successives de deux ans (échantillons cylindrés).

Base des références sectorielles européennes : des indicateurs de dispersion

<http://www.centraledeibilanci.it/refsecto/index.php>

Toujours sous l'égide du Comité européen des centrales de bilans (ECCBSO) le groupe de travail sur les références sectorielles européennes a développé une base de 28 ratios financiers sur des secteurs d'activité composés d'entreprises non financières pour différents pays européens.

2. Une approche sur l'ensemble des secteurs nécessiterait de redresser chaque échantillon par taille et par secteur, ce qui n'a pas été réalisé ici.



Deux tailles sont examinées dans cette étude : les petites entreprises (CA inférieur à 10 millions d'euros), les moyennes (CA de 10 millions à 50 millions d'euros). Elles sont distinctes dans la base des références sectorielles européennes, mais regroupées dans une même catégorie (les PMI) pour les résultats issus de BACH.

Définition des PMI : chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros

	Base BACH		Références sectorielles européennes	
	Nombre de PMI :	Taux de couverture BACH : ensemble secteur manufacturier	Nombre de PMI :	Taux de couverture RSE : ensemble secteur manufacturier
France	31 656	71 %	35 787	75 %
Allemagne	5 219	63 %*	9 336	98 %*
Belgique	22 530	100 %	22 542	95 %
Espagne	1 538	16 %	24 040	30 %
Italie	16 388	79 %*	17 277	87 %*
Portugal **	38 422	88 %*	41 565	91 %*

* Taux de couverture sur le chiffre d'affaires, les effectifs pour les autres pays.

** Le nouveau système de collecte statistique à partir de 2005 se traduit par une amélioration du taux de couverture, notamment sur la population des PMI, mais également par une rupture statistique avec les années antérieures.

RÉPARTITION DU NOMBRE DES PMI PAR TAILLE

	Entreprises moyennes : de 10 à 50 millions d'euros de CA	Petites entreprises : moins de 10 millions d'euros de CA	Dont entreprises de 2 à 10 millions d'euros de CA	Dont entreprises de moins de 2 millions d'euros de CA
Belgique	1 341	21 201	1 450	19 751
France	5 628	30 159	16 012	14 147
Allemagne	3 830	4 949	3 615	1 334
Italie	9 294	7 998	7 856	
Portugal	769	40 796	3 058	37 738
Espagne	1 077	23 340	3 796	19 544

Source : Base Références sectorielles européennes.

Malgré des éléments de convergence, les situations entre les pays sont disparates en termes de rentabilité

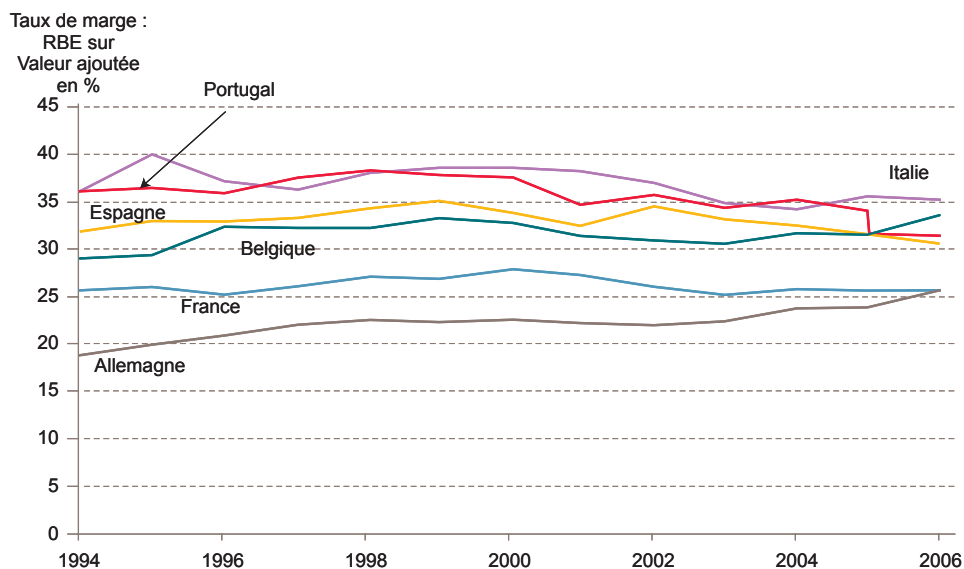
Le taux de marge des PMI converge dans les six pays, et est partout inférieur à celui de des grandes entreprises industrielles

L'écart se réduit entre les pays sur longue période, du fait surtout de la hausse

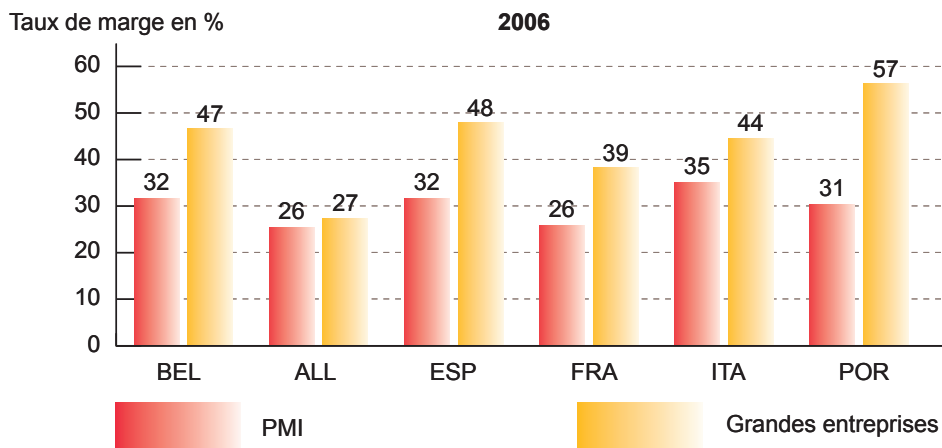
du taux de marge dans les PMI allemandes, proche en 2006 du niveau de celui des PMI en France. Pour ces dernières, le taux de marge stagne depuis plusieurs années à 26 %. Dans les autres pays, il est stable sur la période récente, avec un ratio supérieur à 30 %.

Par rapport aux grandes entreprises de l'industrie manufacturière, le taux de marge des PMI est inférieur à l'exception de l'Allemagne. L'écart est particulièrement marqué en Espagne, en Belgique et au Portugal.

TAUX DE MARGE : RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION SUR VALEUR AJOUTÉE DES PMI EN %



Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.



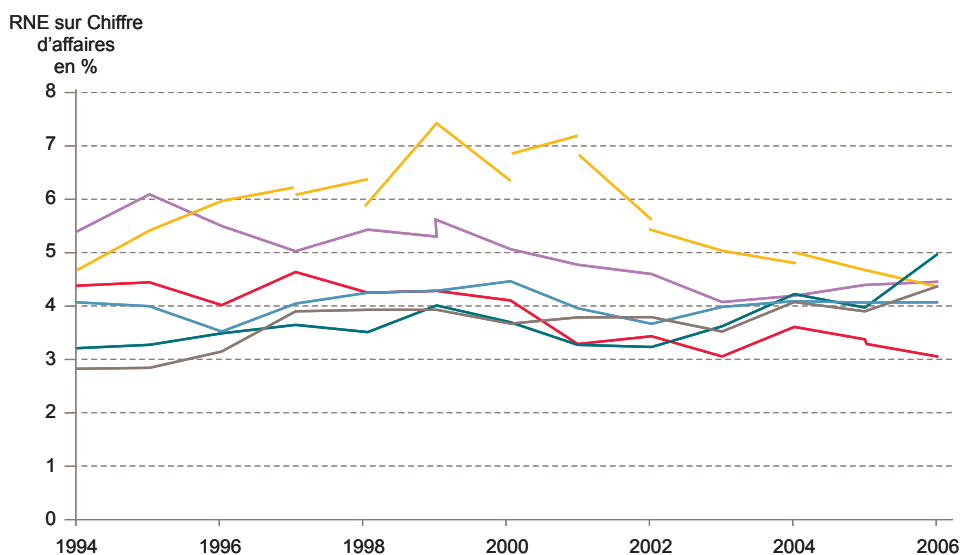


De même, les écarts sur la marge opérationnelle se réduisent

En 2006, le taux de marge opérationnelle (résultat net d'exploitation sur chiffre d'affaires) s'améliore en Allemagne et en Belgique alors qu'il baisse dans les PMI espagnoles et portugaises.

Sur longue période, les PMI allemandes progressent régulièrement et affichent en 2006 la meilleure performance des six pays sous revue. L'amélioration est moins prononcée en Belgique et en France. La tendance est plus heurtée en Italie et au Portugal. En Espagne, l'indicateur diminue depuis le début des années 2000.

RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION SUR CHIFFRE D'AFFAIRES DES PMI EN % - MOYENNE PONDÉRÉE



Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

L'analyse de la médiane confirme ce diagnostic : le taux de marge opérationnelle des PMI allemandes se renforce, sur toute la période et particulièrement en 2006 aussi bien pour les petites entreprises que pour les entreprises moyennes.

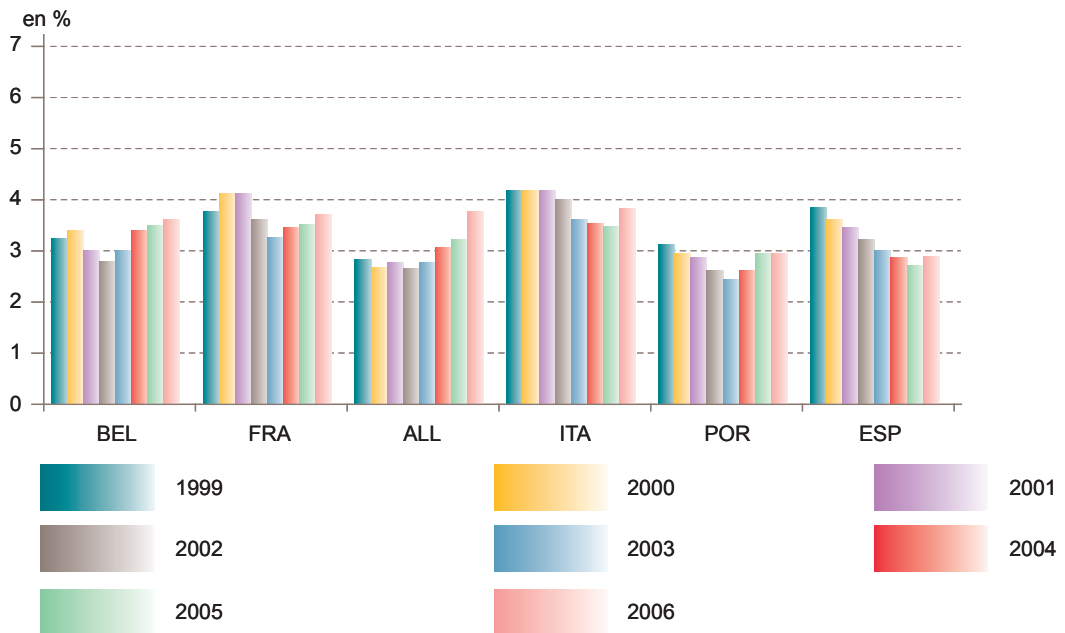
Depuis 2003, la médiane progresse ainsi dans quatre pays. Font exception l'Espagne et l'Italie. Comme pour la moyenne pondérée, les écarts entre les pays sont moins marqués en 2006 qu'en 1999.

PME 2008

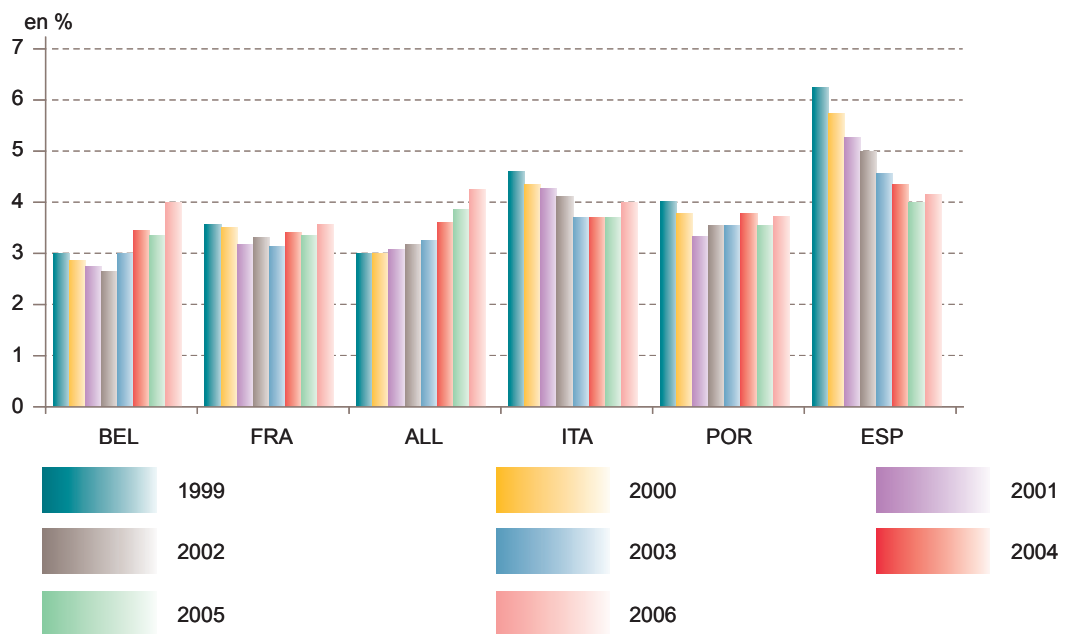
Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION SUR CHIFFRE D'AFFAIRES EN % - MÉDIANE
 PETITES ENTREPRISES : CA INFÉRIEUR À 10 MILLIONS D'EUROS



ENTREPRISES MOYENNES : CA DE 10 MILLIONS À 50 MILLIONS D'EUROS



* Le nouveau système de collecte statistique au Portugal entraîne une rupture statistique entre 2004 et 2005, avec un plus grand nombre d'entreprises et une meilleure couverture des petites entreprises.

Source : Observatoire des entreprises – Base Références sectorielles européennes.



La rentabilité des PMI s'accroît en Allemagne, en Belgique et en France, alors qu'elle stagne en Espagne, en Italie et au Portugal

Autour de 15 % en 2006, la rentabilité économique brute est stable depuis 2003 dans les PMI espagnoles, italien-

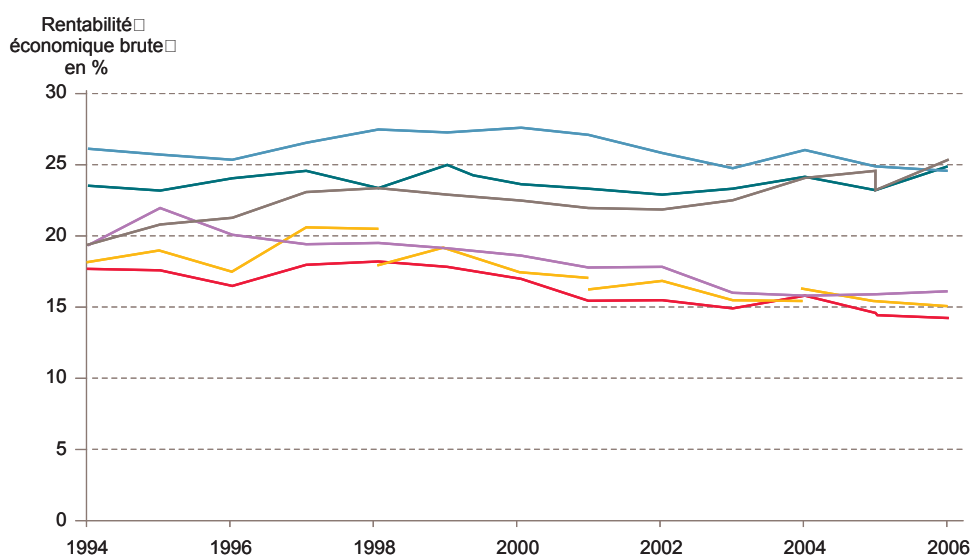
nes et portugaises. Elle s'accroît en revanche dans les autres pays, notamment en Allemagne, et atteint désormais près de 25 %.

PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE BRUTE (RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION SUR CAPITAL D'EXPLOITATION) DES PMI EN % - RATIO MOYEN PONDÉRÉ³



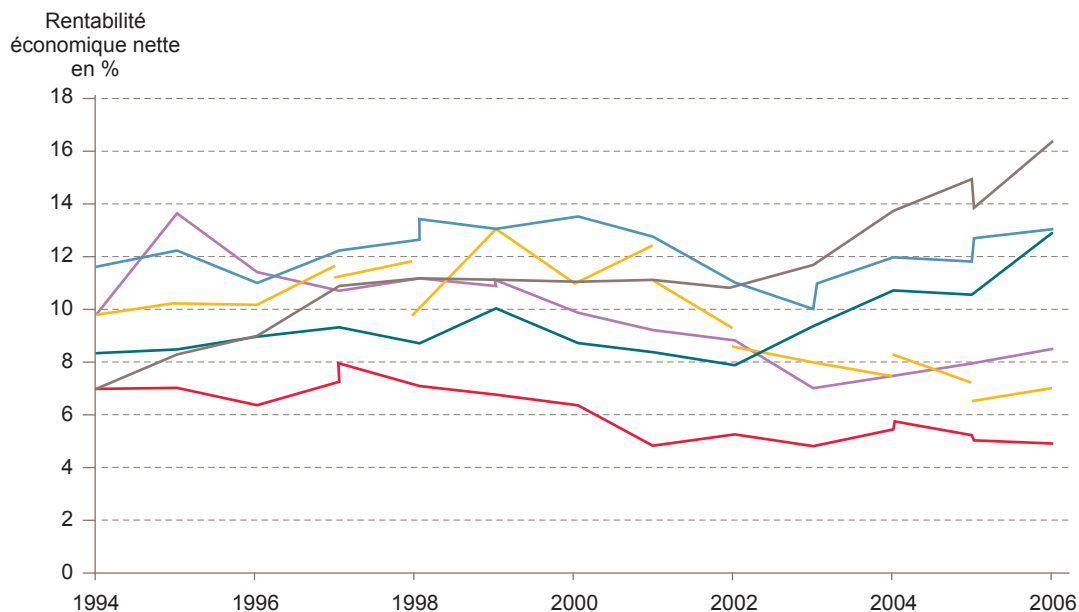
Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

Les indicateurs de rentabilité progressent fortement depuis 2003 en Allemagne, en France et en Belgique, qu'il s'agisse de rentabilité économique nette (résultat net d'exploitation sur capital d'exploitation) ou de rentabilité financière (résultat net des activités ordinaires après impôt sur capitaux propres).

Ils stagnent en Espagne et baissent au Portugal. L'écart entre les pays européens s'accroît, mais cette situation est délicate à interpréter en raison de l'incidence éventuelle de spécificités comptables.

3. Capital d'exploitation : immobilisations corporelles, incorporelles, stocks, créances résultats de ventes et de services, moins dettes sur achats et prestations de services, acomptes reçus sur commandes.

RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE NETTE DES PMI EN % - RATIO MOYEN PONDÉRÉ

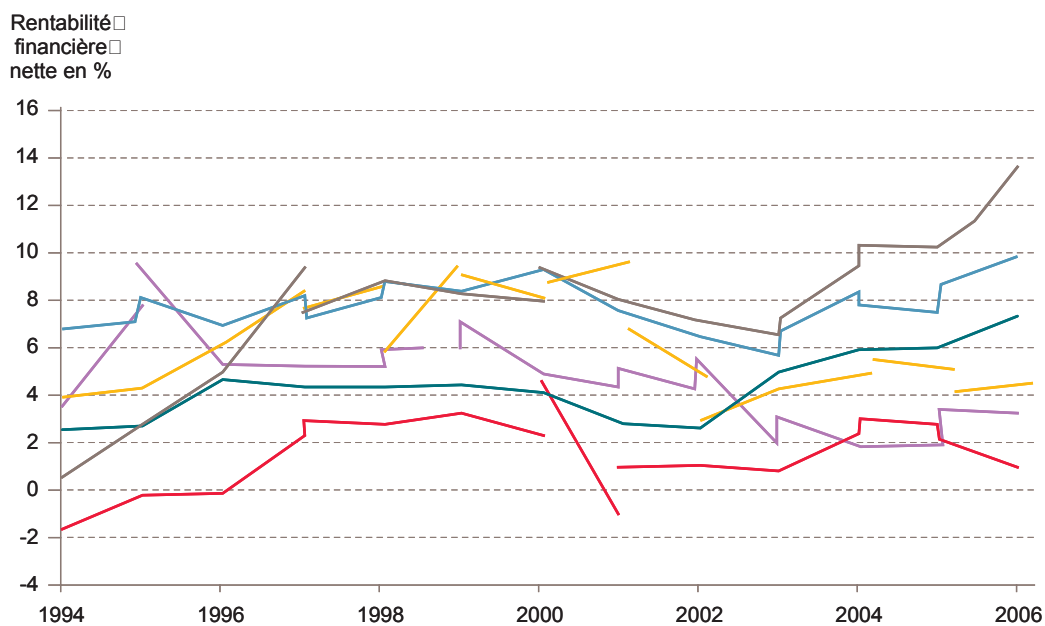


PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

RENTABILITÉ FINANCIÈRE NETTE APRÈS IMPÔT DES PMI EN % - RATIO MOYEN PONDÉRÉ



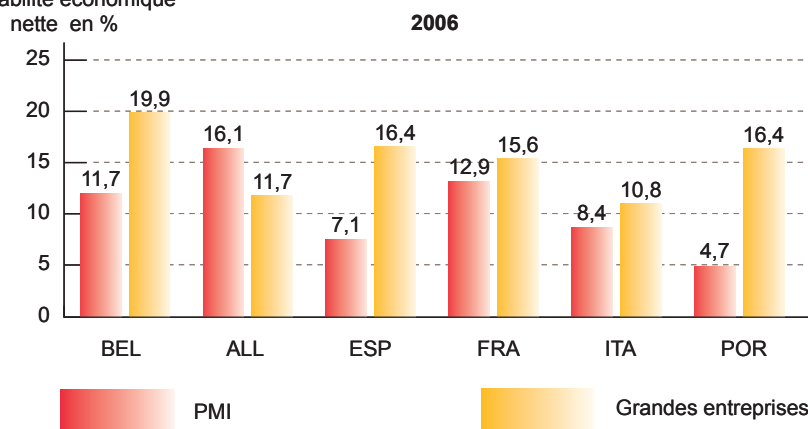
Source : Observatoire des entreprises - Base BACH.

Sur l'ensemble de la période la rentabilité des PMI est moins fluctuante que celle des grandes entreprises. En 2006, elle est moins élevée pour les PMI que pour les grandes, sauf en Allemagne.

Les deux indicateurs de rentabilité sont particulièrement faibles dans les PMI

au Portugal, en Italie et en Espagne, aussi bien par rapport aux autres pays, que comparés aux grandes entreprises industrielles dans leurs propres pays.

RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE NETTE EN % – RATIO MOYEN PONDÉRÉ

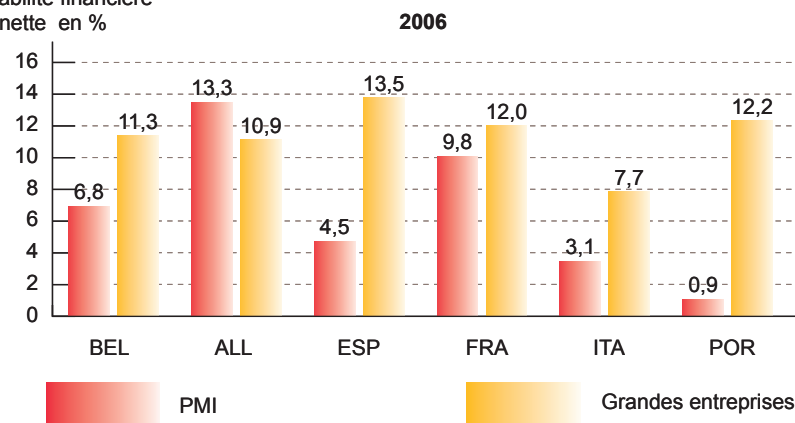
 Rentabilité économique
nette en %


PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

RENTABILITÉ FINANCIÈRE NETTE APRÈS IMPÔT EN % – RATIO MOYEN PONDÉRÉ

 Rentabilité financière
nette en %


Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

La structure financière des PMI européennes se renforce

La part des capitaux propres augmente

Le poids des capitaux propres dans le total du bilan des PMI augmente dans tous les pays. Mais les écarts se maintiennent avec un ratio particulièrement élevé en Belgique, en Espagne et dans une moindre mesure en France, et plus faible en Allemagne et en Italie.

La part des capitaux propres se renforce régulièrement depuis le début des

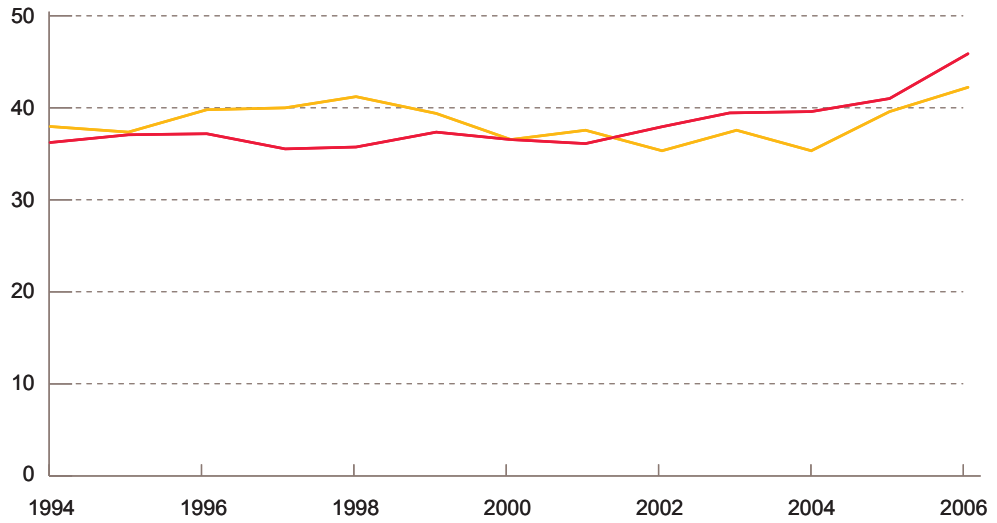
années 2000 en France et en Belgique. En 2006, les PMI se distinguent peu des grandes dans ces deux pays.

En Italie et au Portugal, la tendance est proche selon les deux catégories de population, les PMI restant moins capitalisées.

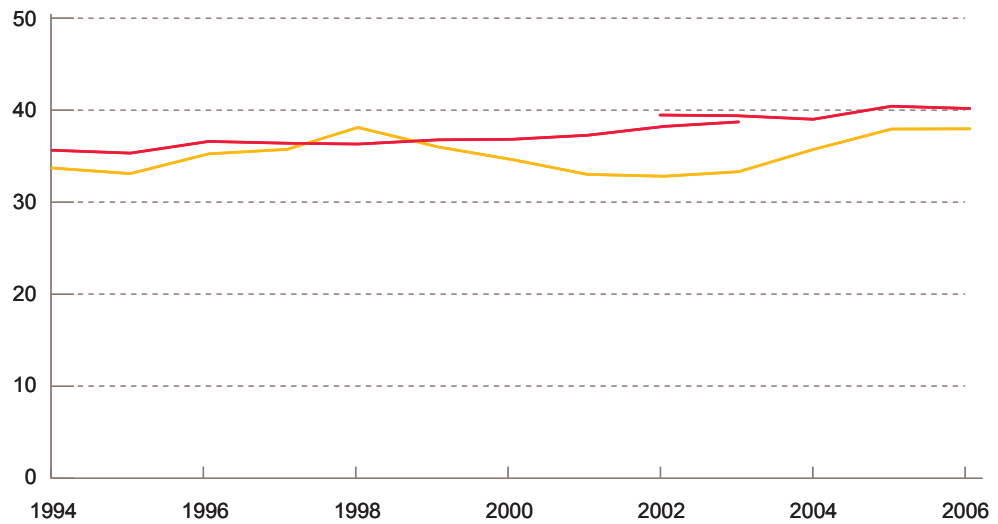
En Allemagne et en Espagne, la structure financière des PMI s'améliore depuis dix ans alors que pour les grandes entreprises industrielles, elle stagne en Allemagne ou diminue en Espagne. En 2006, le poids des capitaux propres des PMI est désormais supérieur à celui des grandes entreprises de l'industrie.

CAPITAUX PROPRES SUR TOTAL DE BILAN EN % - RATIO MOYEN PONDÉRÉ

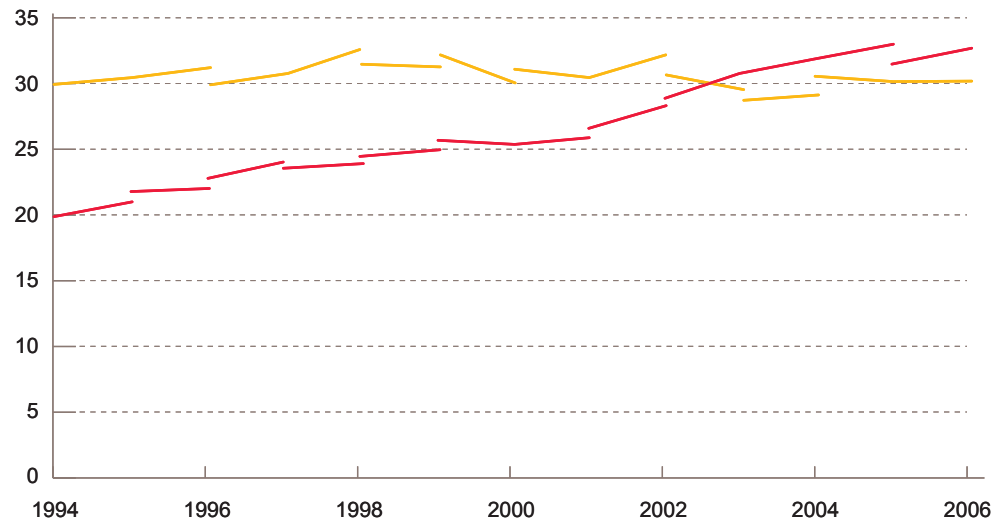
Belgique



France



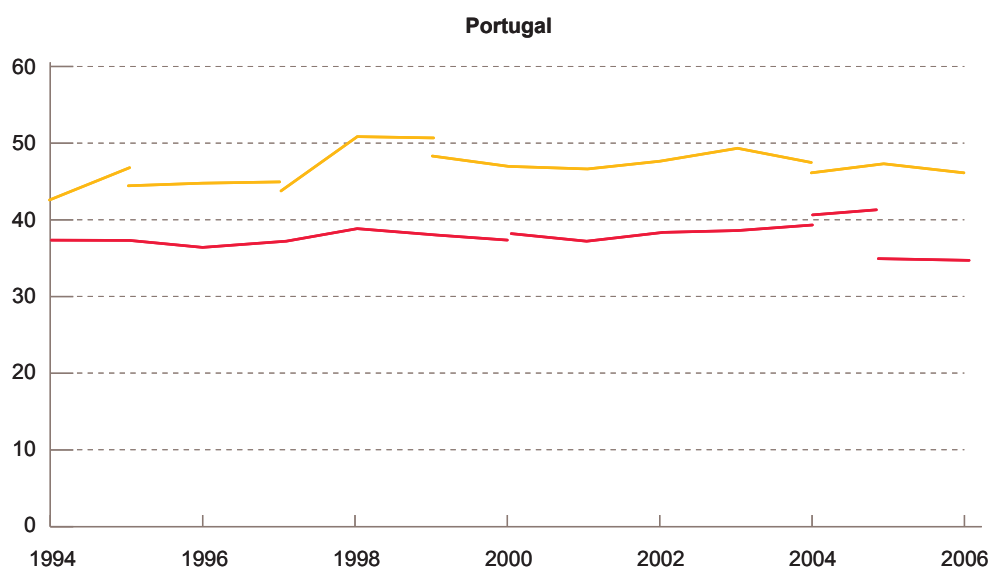
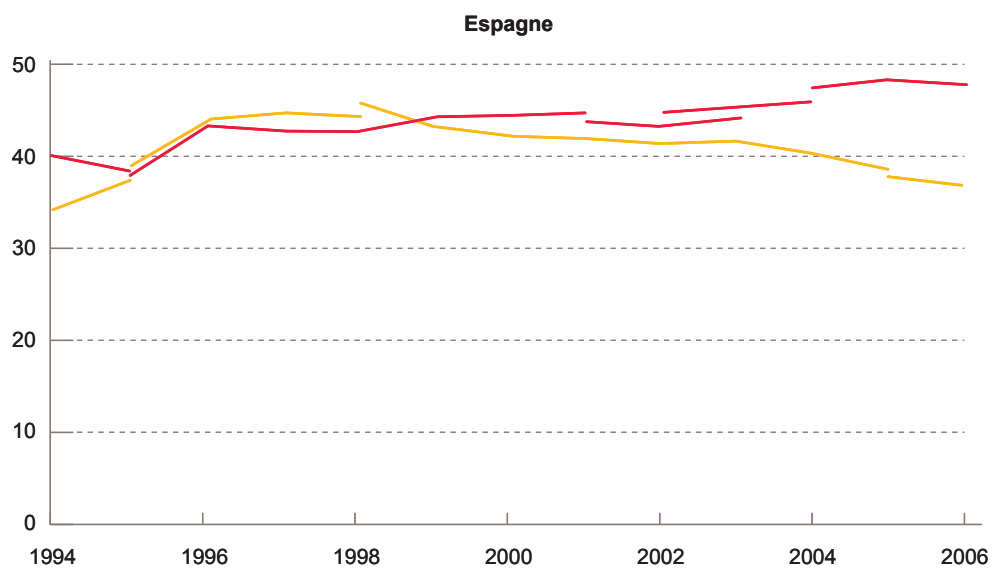
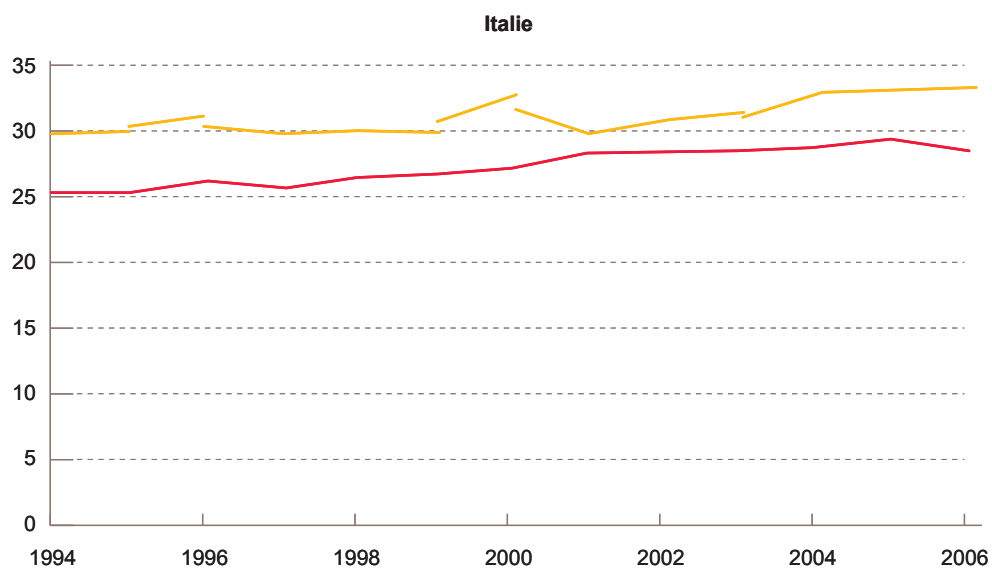
Allemagne



PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE



Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

PME 2008

Grandes évolutions

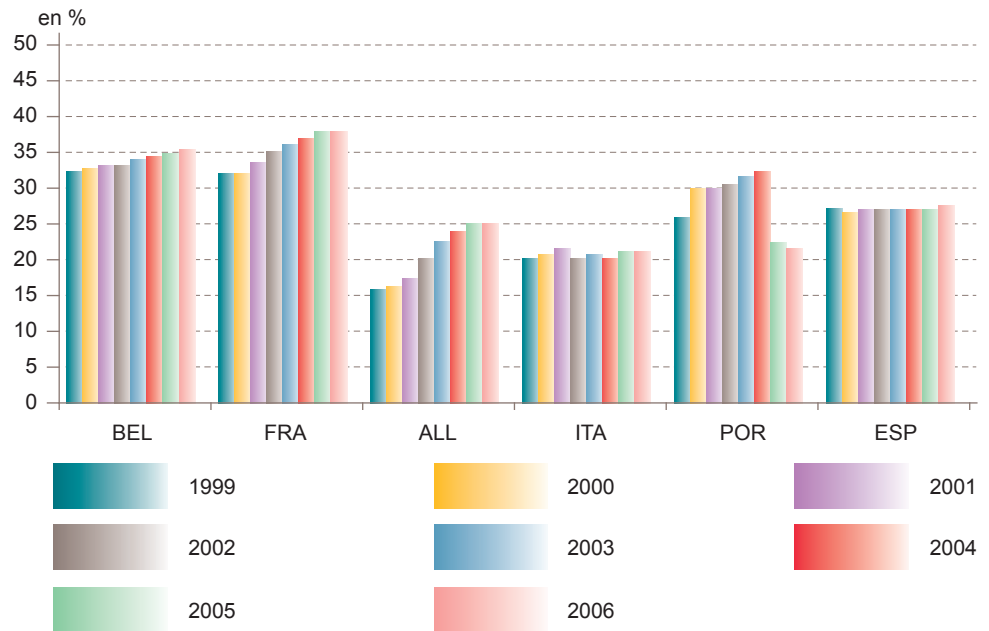
SITUATION FINANCIÈRE

Le ratio médian confirme cette tendance. Il s'améliore régulièrement depuis 1999 dans les PMI en Belgique, en France et en Allemagne tout en demeurant plus faible dans ce dernier.

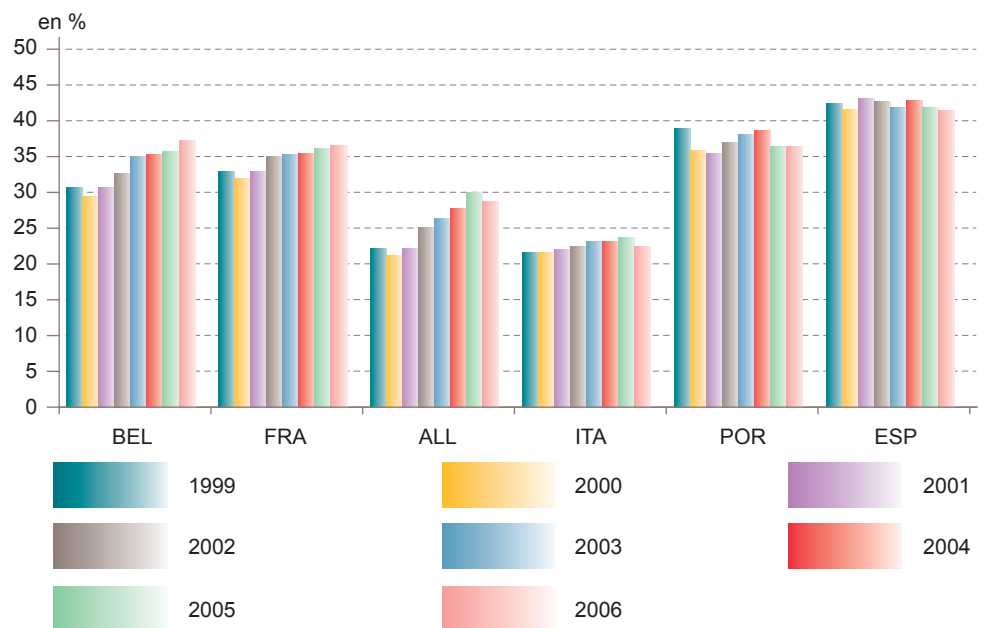
Toutefois, en Italie et en Espagne, l'amélioration est moins marquée. Le ratio médian dans les PMI italiennes est plus faible, en cohérence avec le ratio moyen.

CAPITAUX PROPRES SUR TOTAL DE BILAN DES PMI EN % - MÉDIANE

PETITES ENTREPRISES : CA INFÉRIEUR À 10 MILLIONS D'EUROS



ENTREPRISES MOYENNES : CA DE 10 MILLIONS À 50 MILLIONS D'EUROS



* Le nouveau système de collecte statistique au Portugal entraîne une rupture statistique entre 2004 et 2005, avec un plus grand nombre d'entreprises et une meilleure couverture des petites entreprises.

Source : Observatoire des entreprises – Base Références sectorielles européennes.



Le taux d'endettement financier net se stabilise en fin de période

Le taux d'endettement financier inclut non seulement les dettes bancaires, mais aussi les financements intra-groupes et ceux obtenus sur les marchés⁴. Il donne une vision globale de l'endettement des entreprises, qu'elles soient indépendantes ou adossées à un groupe.

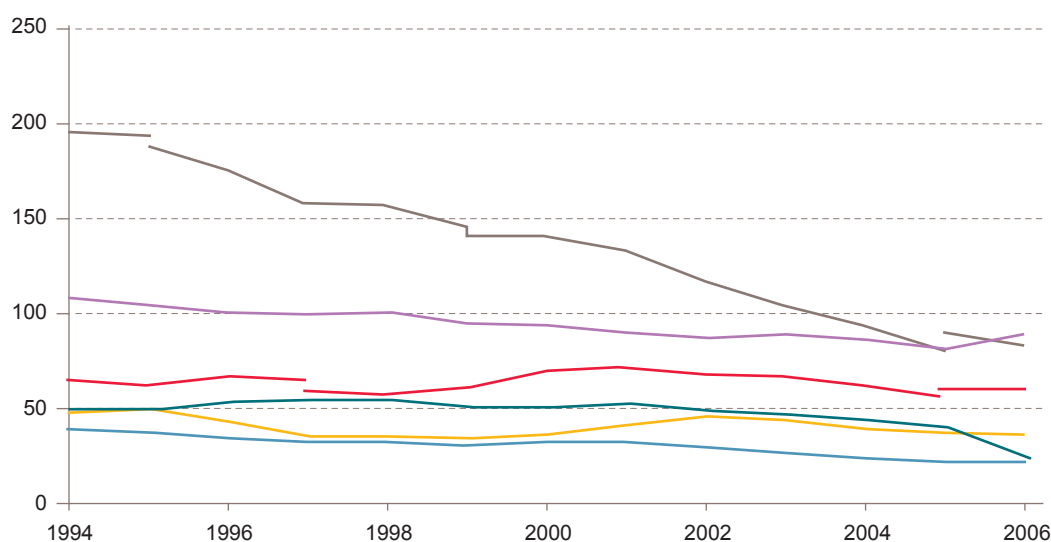
En Allemagne, le taux de l'endettement financier net des PMI se réduit de plus de moitié et rejoint en 2006 celui des PMI italiennes autour de 85 %, alors qu'il était de l'ordre de 200 % en 1995. Cette baisse résulte d'un double mouvement : renforcement des fonds propres dans le total du bilan et baisse de l'endettement. Dans les cinq autres pays, il diminue faiblement sur longue période.

PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

ENDETTEMENT FINANCIER NET SUR CAPITAUX PROPRES DES PMI EN %
- RATIO MOYEN PONDÉRÉ



Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

Les écarts entre les PMI et les grandes entreprises industrielles sont significatifs dans quatre pays.

En Belgique, en France et en Espagne, l'évolution est moins heurtée dans les PMI que pour les grandes entreprises ; sur la période récente, le ratio se stabilise pour les PMI en France et en

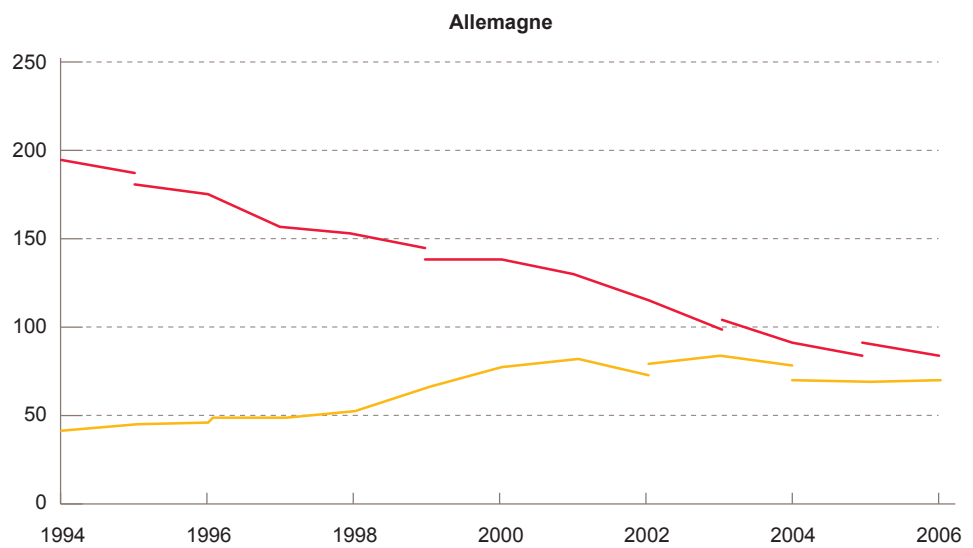
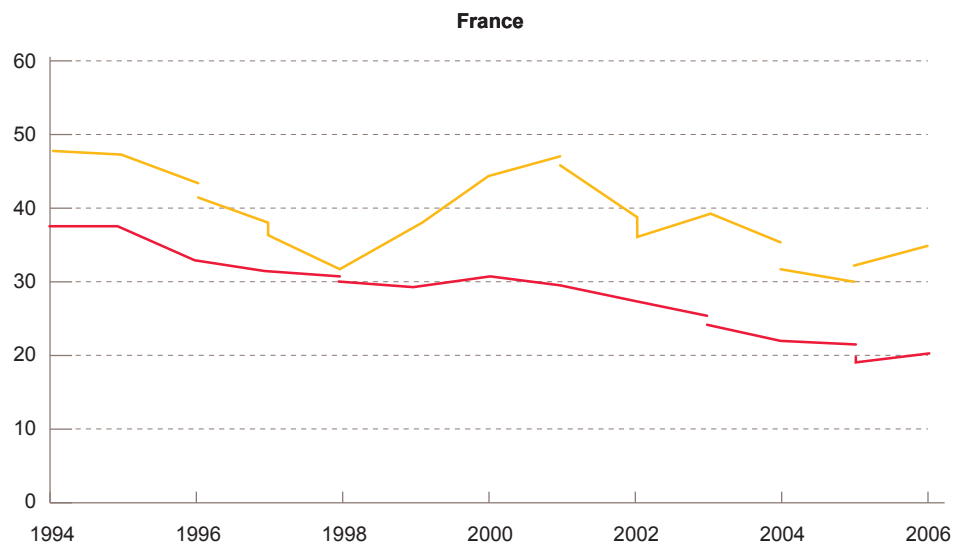
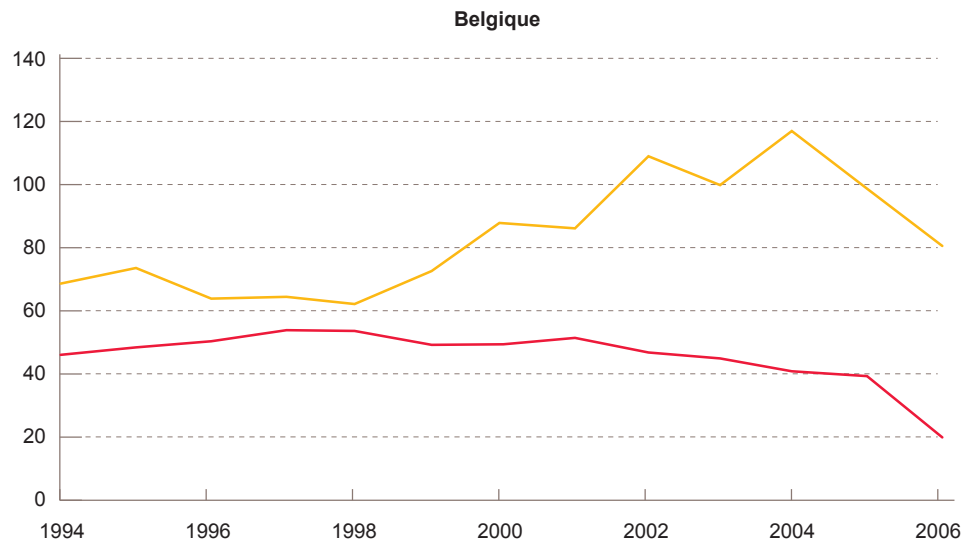
Espagne alors qu'il augmente dans les plus grandes, conduisant à un écart désormais important.

En 2006, les indicateurs sont proches en Allemagne et en Italie. Dans les PMI allemandes ce résultat est la conséquence d'un recul régulier et marqué du taux d'endettement net.

4. Endettement financier net : dettes auprès des établissements de crédit, autres dettes financières, emprunts obligataires, moins valeurs mobilières, avoirs en banque, chèques et encaisse.

ENDETTEMENT FINANCIER NET SUR CAPITAUX PROPRES EN % - RATIO MOYEN PONDÉRÉ

PME 2008
Grandes évolutions
SITUATION FINANCIÈRE

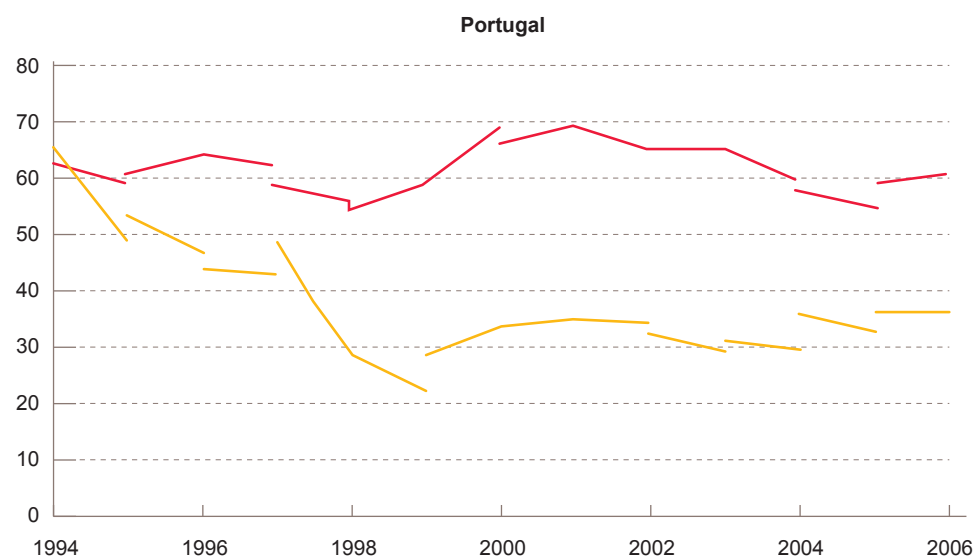
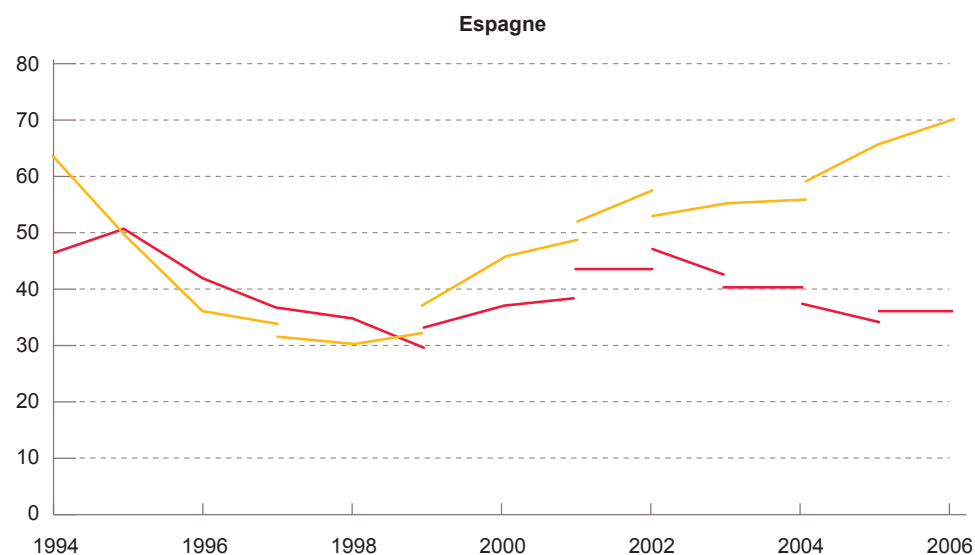
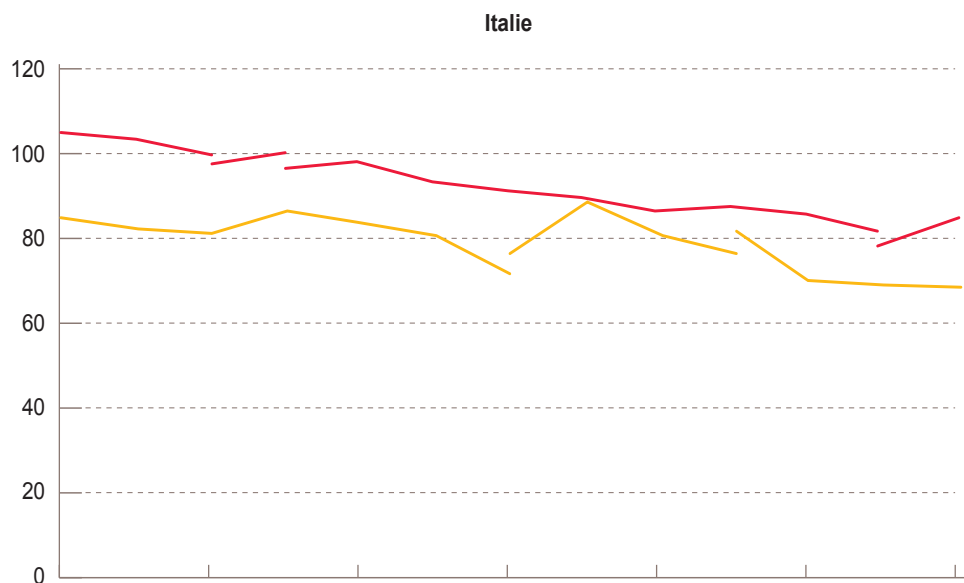




PME 2008

Grandes évolutions

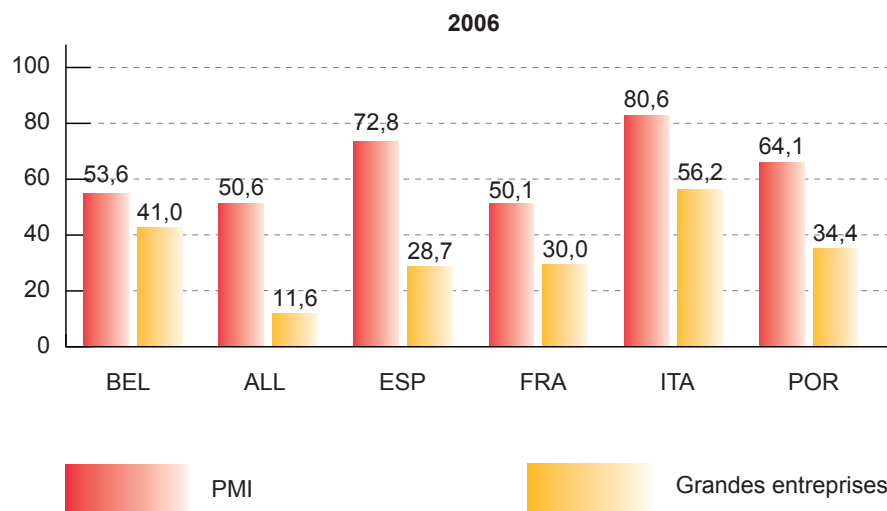
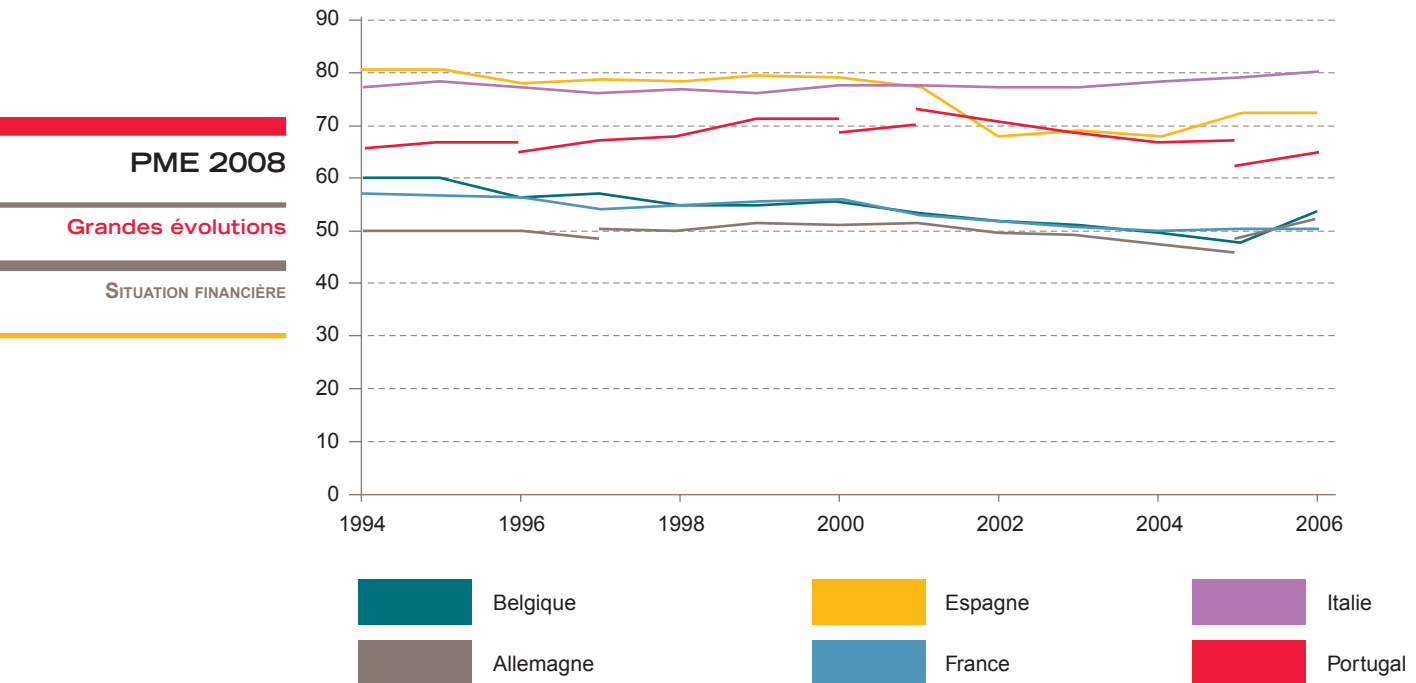
SITUATION FINANCIÈRE



Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

La part des dettes bancaires dans les dettes financières augmente en 2006 sauf au Portugal

ENDETTEMENT BANCAIRE SUR DETTES FINANCIÈRES DES PMI EN % -
RATIO MOYEN PONDÉRÉ



Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

Dans les PMI, la part des dettes bancaires dans l'ensemble des dettes financières est majoritaire et toujours supérieure à celle constatée pour les grandes entreprises industrielles. En 2006, en Italie, en Espagne et au Portugal cette part

dépasse les deux tiers pour les PMI. Elle diminue néanmoins dans les PMI du Portugal depuis 2001. En 2006, cette proportion augmente à nouveau en Allemagne, en France et en Belgique, et est proche de 50 %.



Le poids des charges financières augmente faiblement en 2006

Le coût apparent de l'endettement s'accroît un peu en 2006 après avoir beaucoup baissé

Le coût apparent de l'endettement financier augmente en 2006 même s'il demeure à un faible niveau. Il varie

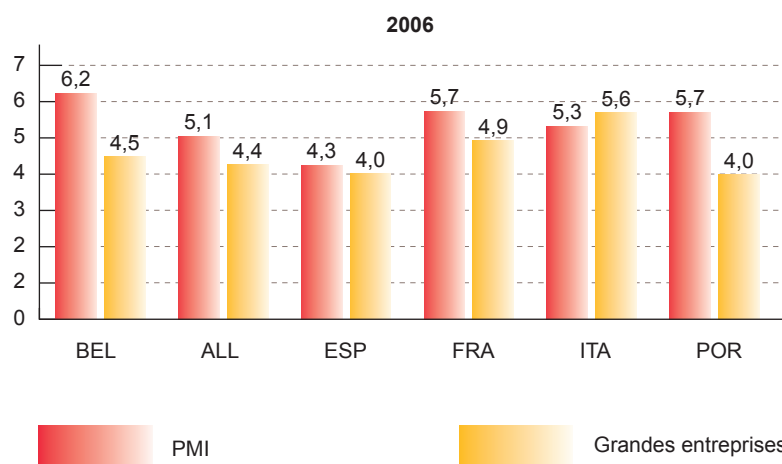
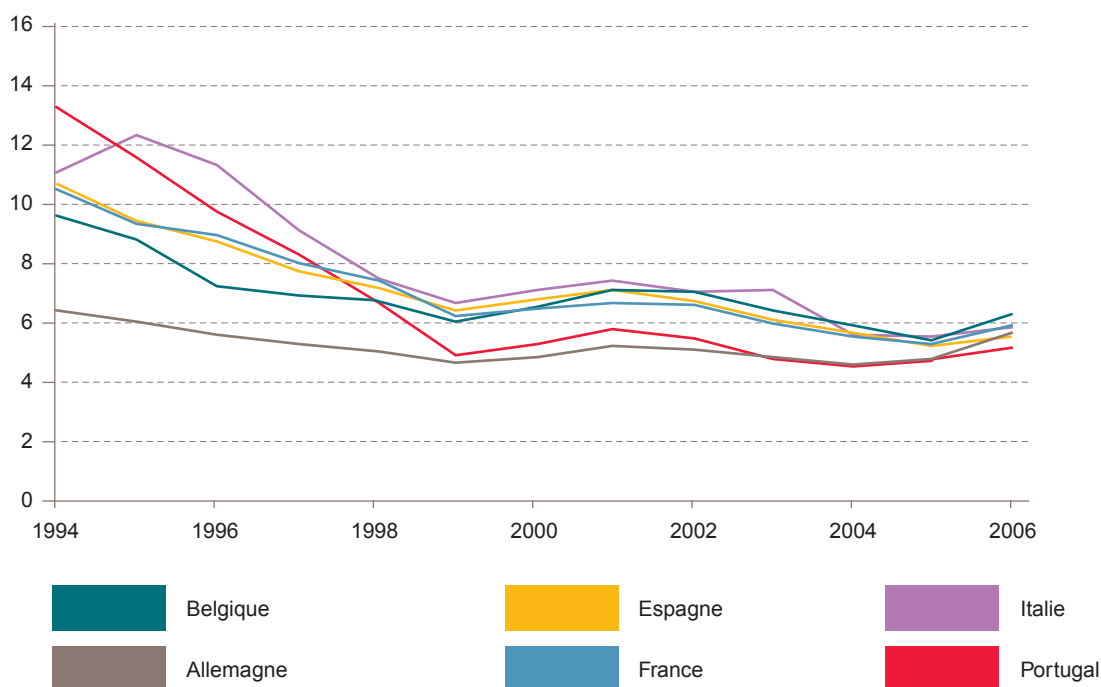
en 2006 entre 4,3 % pour les PMI en Espagne et 6,2 % en Belgique. Les disparités entre les pays étaient beaucoup plus marquées en début de période : 13,3 % au Portugal en 1994, 6,5 % en Allemagne. Le coût apparent de l'endettement financier est un peu plus important dans les PMI que dans les grandes entreprises, en particulier en Belgique et au Portugal. L'écart est faible en Espagne et en Italie.

PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

COÛT APPARENT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER (INTÉRÊTS VERSÉS SUR ENDETTEMENT FINANCIER BRUT) DES PMI EN % - RATIO MOYEN PONDÉRÉ

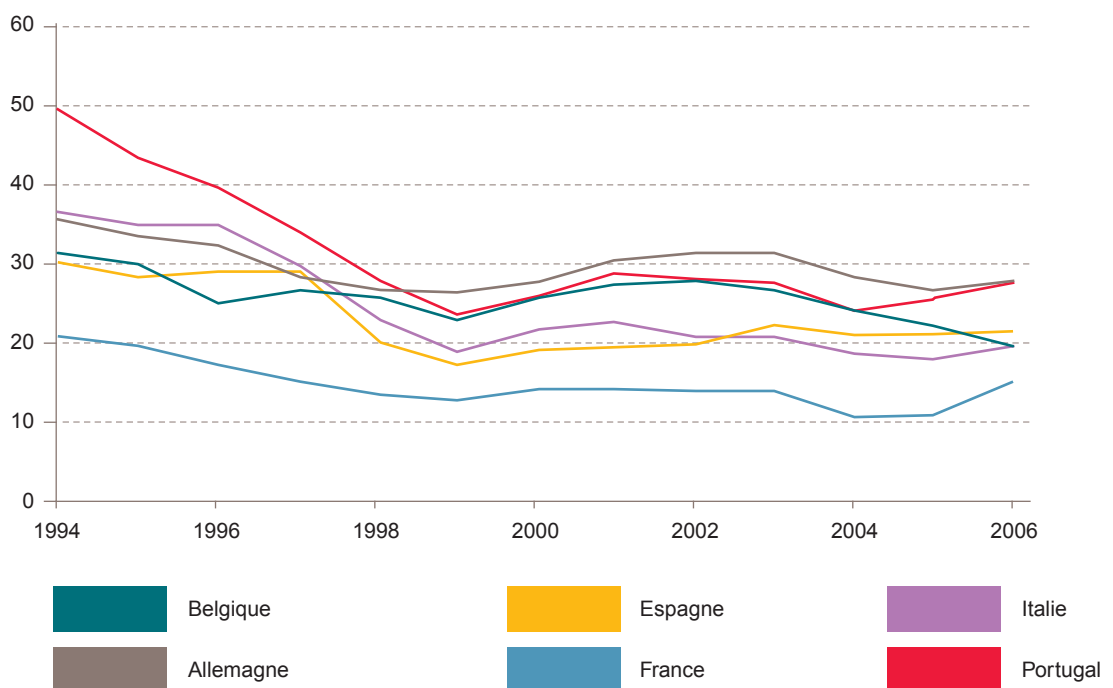


La part des intérêts et charges assimilées dans le résultat brut d'exploitation s'accroît à nouveau dans certains pays

Rapportés au résultat brut d'exploitation, les intérêts et charges assimilées augmentent en 2006 dans trois pays

(l'Espagne, l'Italie et le Portugal) revenant à leur niveau de 2003. Le ratio se stabilise dans les autres pays à l'exception des PMI en Belgique où il continue de diminuer. En France, il est inférieur de moitié à son niveau de 1994 et toujours plus faible que dans tous les autres pays

INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES SUR RBE DES PMI EN % - RATIO MOYEN PONDÉRÉ



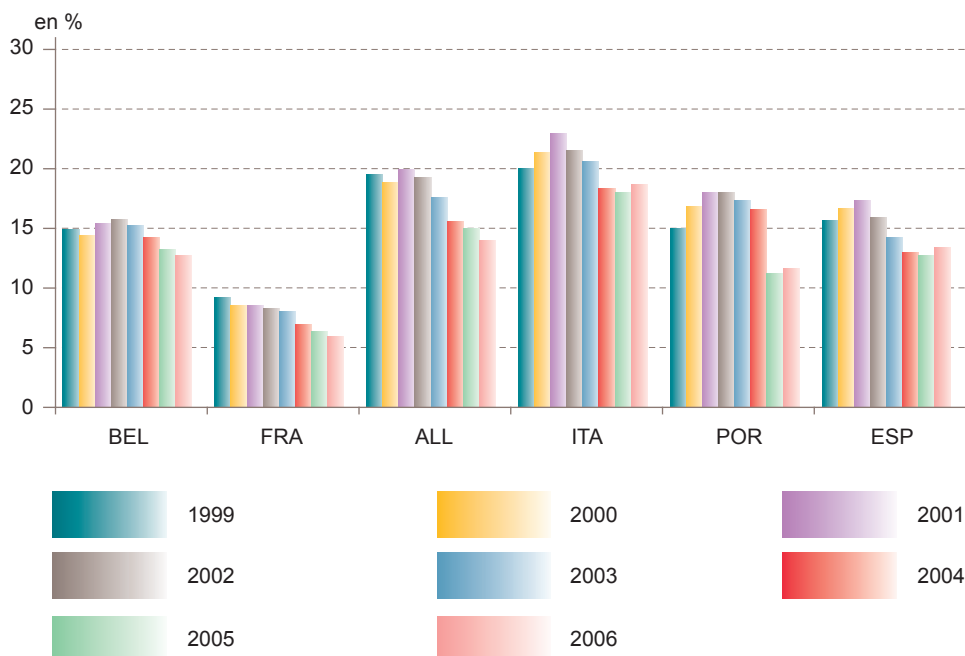
Source : Observatoire des entreprises – Base BACH.

De même, le ratio médian augmente en 2006 en Italie, au Portugal et en Espagne, mais baisse ou se stabilise à un bas niveau dans les PMI en Belgique,

en Allemagne et en France. Comme pour le ratio moyen, il est sensiblement plus faible dans les PMI françaises que dans les autres pays.



INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES SUR RBE DES PMI EN % - MÉDIANE
PETITES ENTREPRISES : CA INFÉRIEUR À 10 MILLIONS D'EUROS

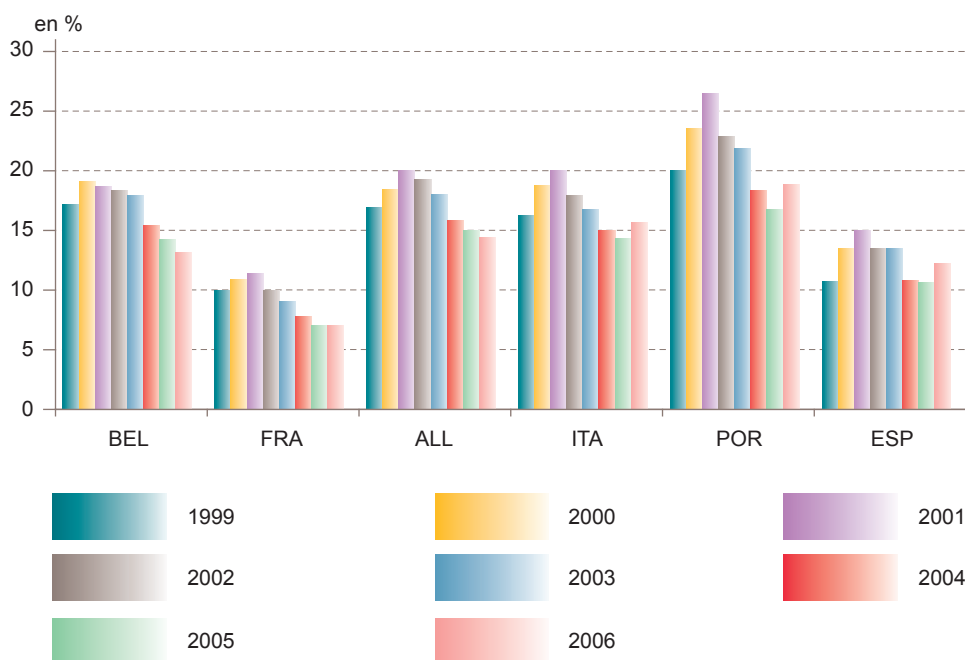


PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

ENTREPRISES MOYENNES : CA DE 10 MILLIONS À 50 MILLIONS D'EUROS



* Le nouveau système de collecte statistique au Portugal entraîne une rupture statistique entre 2004 et 2005, avec un plus grand nombre d'entreprises et une meilleure couverture des petites entreprises.

Source : Observatoire des entreprises – Base Références sectorielles européennes.

Des dispersions plus ou moins fortes selon les pays

Intérêts et charges assimilées sur RBE : une dispersion plus importante dans les petites entreprises, notamment en Espagne et au Portugal

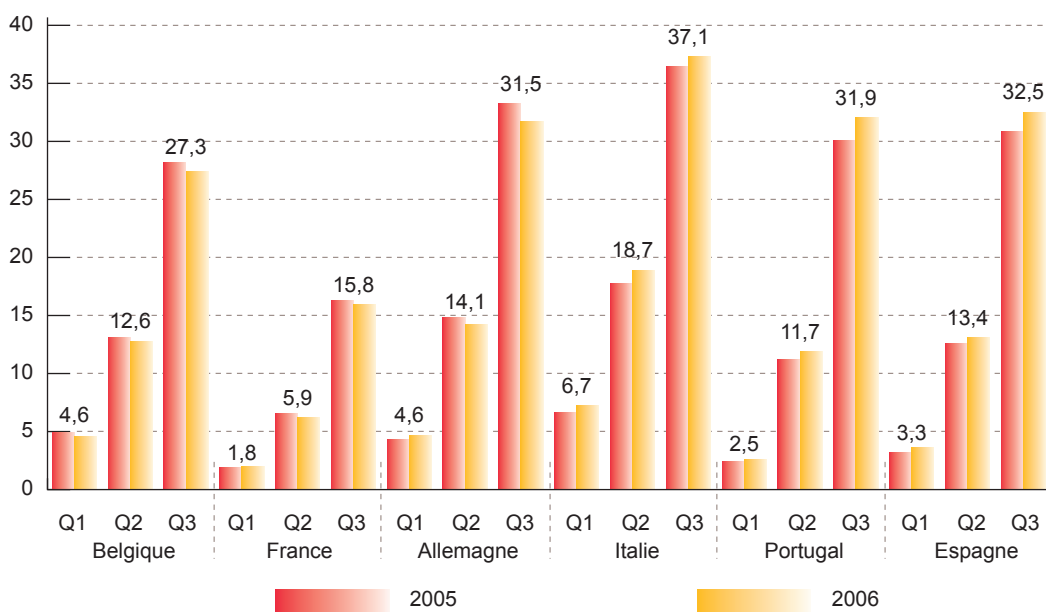
Pour le quart des PMI, le poids des charges d'intérêts et assimilés dans le résultat brut d'exploitation atteint

et dépasse même 30 % en 2006. En France, la situation des PMI en termes de solvabilité à court terme est plus homogène.

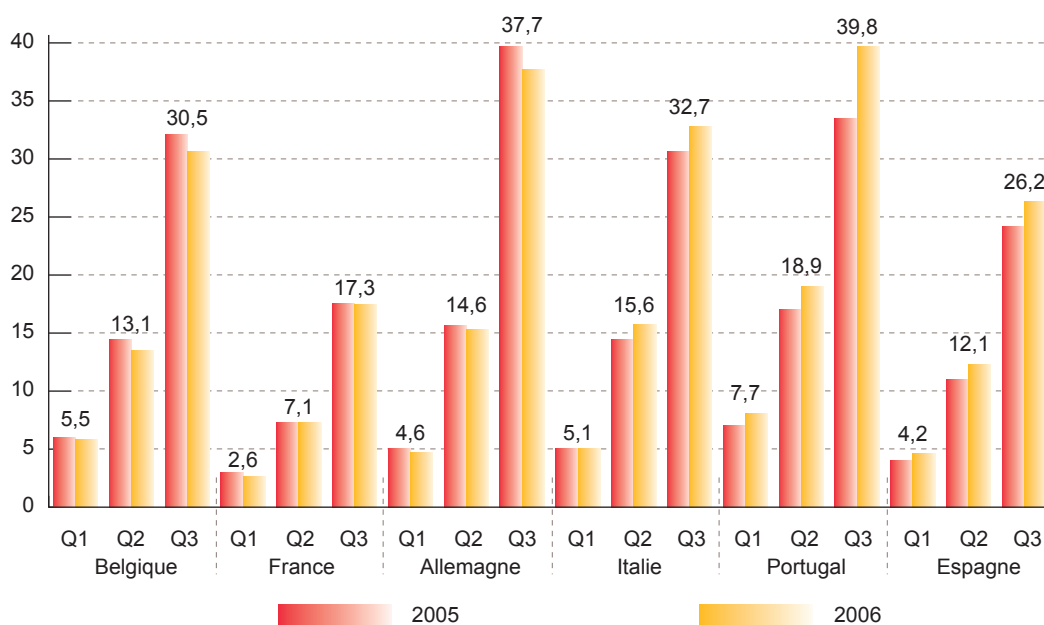
Dans les petites entreprises, le dernier quartile s'écarte nettement de la valeur médiane en Allemagne, en Espagne, en Italie et au Portugal.

Dans les entreprises moyennes, la dispersion est marquée en Allemagne et au Portugal, et dans une moindre mesure en Italie et en Belgique.

INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES SUR RBE DES PMI EN % - QUARTILES
PETITES ENTREPRISES : CA INFÉRIEUR À 10 MILLIONS D'EUROS



ENTREPRISES MOYENNES : CA DE 10 MILLIONS À 50 MILLIONS D'EUROS



PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

Source : Observatoire des entreprises – Base Références sectorielles européennes.

Résultat net avant impôt sur capitaux propres : une dispersion également plus importante dans les petites entreprises allemandes

Un quart des PMI présentent en 2006 des niveaux de rentabilité particulièrement faibles, inférieurs à 5 % (résultat courant avant impôt sur capitaux propres). En Belgique et au Portugal, cet indicateur est même négatif dans les petites entreprises industrielles : plus d'un quart de ces entreprises ont un résultat négatif

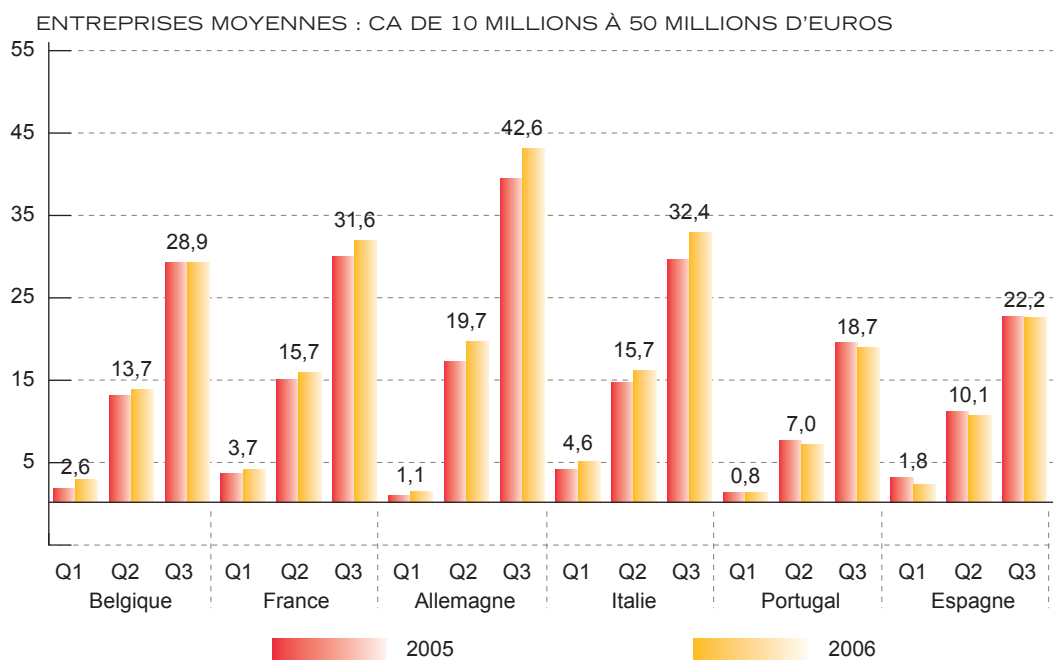
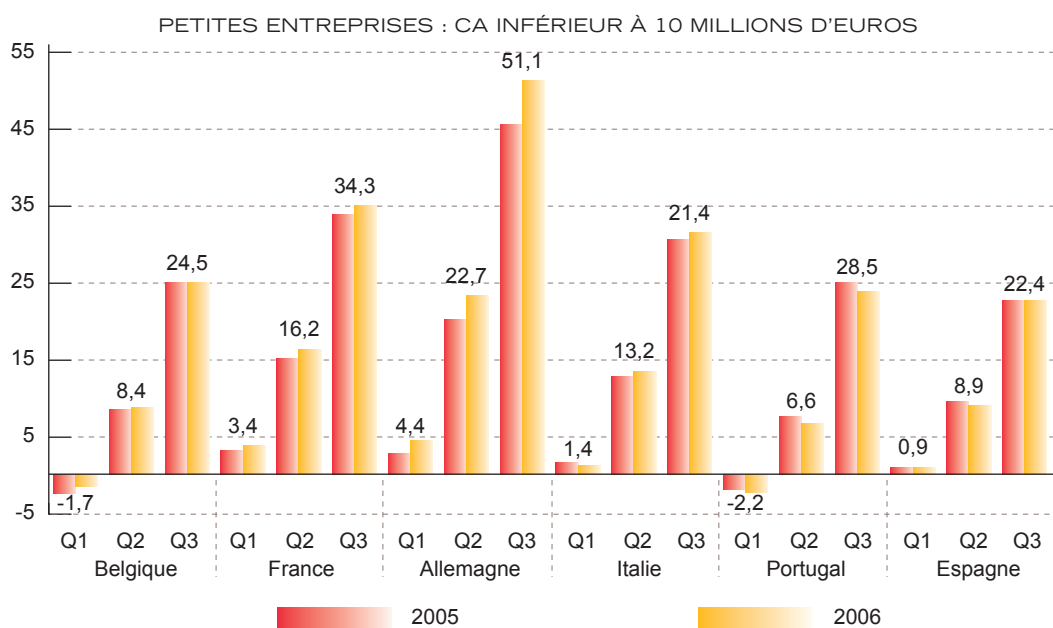
Dans les PMI allemandes, la dispersion est forte et les ratios des entreprises du quartile supérieur atteignent des niveaux particulièrement élevés, notamment pour celles de moins de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires. Ceci peut être relié à la faiblesse relative de leurs capitaux propres, malgré un renforcement incontestable ces dernières années. Quelle que soit la taille, le niveau des PMI les plus performantes (dernier quartile) augmente en 2006 ; ceci illustre un des aspects de l'amélioration de la rentabilité des PMI allemandes.

PME 2008

Grandes évolutions

SITUATION FINANCIÈRE

RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT SUR CAPITAUX PROPRES DES PMI EN %
- QUARTILES



Source : Observatoire des entreprises – Base Références sectorielles européennes.

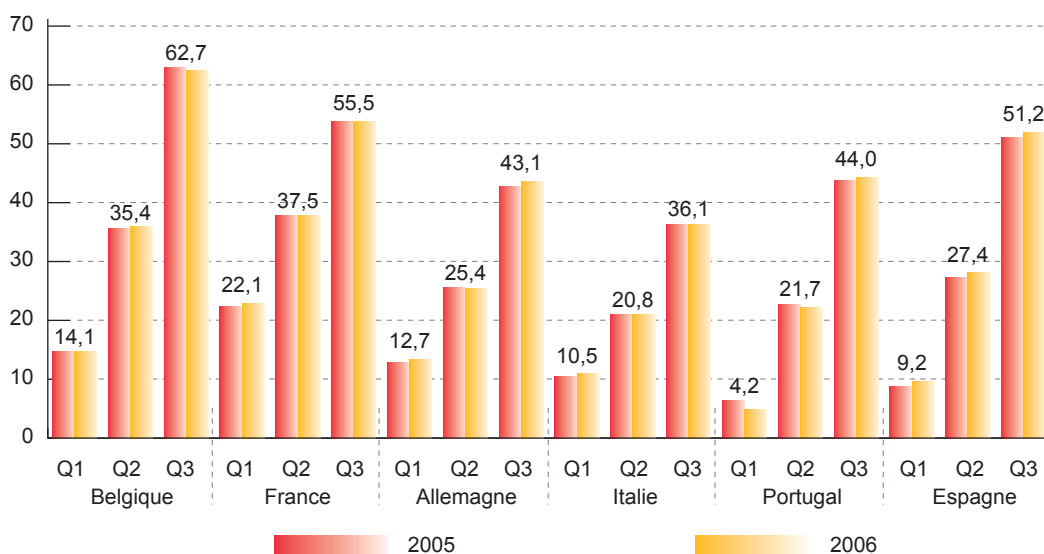


Capitaux propres sur total de bilan : une plus grande dispersion dans les petites entreprises espagnoles et portugaises

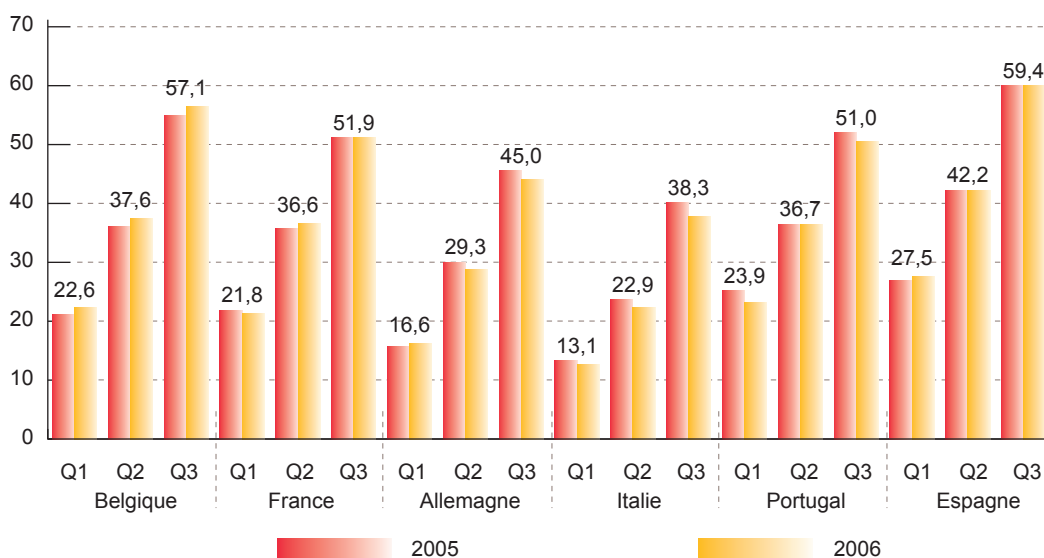
Les indicateurs de dispersion sont plus faibles en Allemagne et en Italie. Ils sont

plus dispersés en Belgique, au Portugal et en Espagne, surtout dans les petites entreprises industrielles, du fait de la composition des échantillons respectifs. Dans ces trois pays, ils couvrent un très grand nombre de petites entreprises contrairement au cas de l'Allemagne et de l'Italie et dans une moindre mesure de la France⁵.

CAPITAUX PROPRES SUR TOTAL DE BILAN DES PMI EN % - QUARTILES
PETITES ENTREPRISES : CA INFÉRIEUR À 10 MILLIONS D'EUROS



ENTREPRISES MOYENNES : CA DE 10 MILLIONS À 50 MILLIONS D'EUROS



Source : Observatoire des entreprises – Base Références sectorielles européennes.

5. Les données reposent sur la base FIBEN de la Banque de France, qui centralise les bilans des entreprises, principalement celles dont le chiffre d'affaires dépasse 0,75 million d'euros. Les plus petites entreprises (moins de 10 salariés) y sont par conséquent plus faiblement représentées.

PME 2008

Grandes évolutions

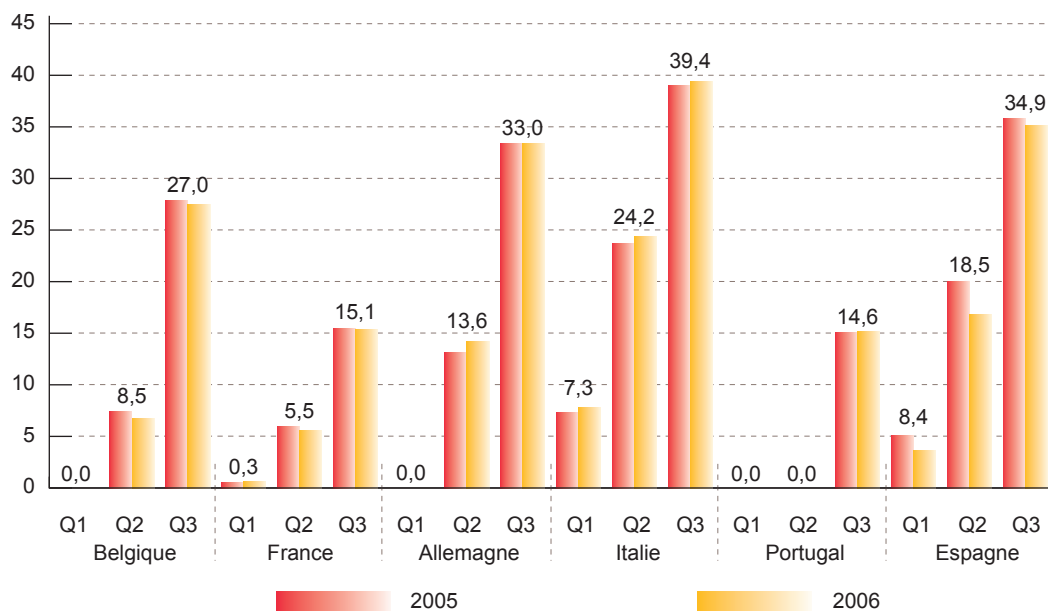
SITUATION FINANCIÈRE

Dettes bancaires sur total de bilan : des situations disparates sauf dans les PMI en France où la dispersion est faible

Un quart des PMI n'ont pratiquement pas de dettes bancaires. L'Italie et dans une moindre mesure l'Espagne n'af-

fichent pas une telle situation. Mais la dispersion est ensuite très forte avec un troisième quartile proche ou supérieur à 30 %. Les PMI françaises sont plus homogènes et se distinguent par de faibles écarts entre les trois quartiles, le dernier dépassant à peine 15 % en 2006 dans les petites entreprises industrielles.

DETTES BANCAIRES SUR TOTAL DE BILAN DES PMI EN % - QUARTILES
PETITES ENTREPRISES : CA INFÉRIEUR À 10 MILLIONS D'EUROS



ENTREPRISES MOYENNES : CA DE 10 MILLIONS À 50 MILLIONS D'EUROS

